

Ottignies
Louvain-la-Neuve

Ville Universitaire d'Avenir
Jumelée avec
Jassans-Riottier (France)



BULLETIN

COMMUNAL

OFFICIEL



Notre ville « à la campagne » compte une importante zone agricole.
Voir article page 8.

N° 28

Mars 1986

SOMMAIRE

• Informations générales	2
• Agenda	4
• Cultes	5
• Culture	6
• Economie	8
• Echos	9
• Environnement	11
• Carnet familial	12
• Jeunes	12
• L'histoire au fil du temps	17
• Participation	18
• Santé	21
• Seniors	22
• Social	23
• Sports	24
• Tribune de l'opposition	26
• Autant savoir	28
• Dernière minute	29
• Ramassage des fonds de greniers	30

INFORMATIONS GENERALES

Que faire si vous perdez votre Carte d'Identité ?

Dans notre n° 27 nous avons présenté la nouvelle carte d'identité mise en circulation depuis le début du mois de décembre.

Pour tous nos jeunes concitoyens et également pour les autres, rappelons brièvement la marche à suivre en cas de perte de ce document.

Si vous perdez votre carte d'identité, signalez-le au plus tôt au Service de la Population (ancien Nopri, avenue des Combattants) où à la Police communale (avenue des Combattants, 26). Ces services vous délivreront une attestation valable un mois. Après enquête sur les conditions de la perte de ce document, votre carte d'identité sera renouvelée.

Attention ! Si vous retrouvez la carte d'identité perdue, avant ou après son renouvellement, faites-en la déclaration auprès des mêmes services. En effet, personne ne peut être titulaire ou porteur de plus d'une carte d'identité !



Dave

Sur la photo, nous voyons le Bourgmestre remettant la première nouvelle carte d'identité à Melle Mercédès Vigniole, fille des époux Vigniole-Dessy et petite-fille d'André Dessy,

ancien échevin des travaux publics et de l'ancien adjudant de gendarmerie Vigniole, tous bien connus de nos concitoyens.

Ottignies Louvain-la-Neuve BULLETIN COMMUNAL

OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Avenue des Combattants, 35
Tél. 41 40 72 - ext. 18

Echevin de l'Information
et de la Participation :
Jean de Fays

Secrétariat de Rédaction,
Administration, Publicité :
José Desmet

Réalisation Technique :
Photocomposition N. Dieu-Blondiau
et Imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de la Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 41 50 24

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

Prochaines parutions

11 juin
17 septembre
17 décembre

Les textes doivent nous parvenir un mois avant la sortie de presse.

Protection incendie :

Prévention des feux de cheminée

Le nombre de feux de cheminée ne cesse de croître chaque année au point qu'il y a eu, en 1984, deux fois et demi plus d'interventions des services d'incendie pour ce type de sinistre qu'en 1974.

Cette situation résulte essentiellement du désintéressement de la population à l'égard du ramonage périodique. Nous rappelons que toute infraction

commise dans ce domaine est punissable, selon le cas, soit d'une peine de police s'il s'agit d'un défaut d'entretien, de réparation ou de nettoyage (article 551 du Code Pénal), soit d'une peine correctionnelle s'il s'agit d'une vétusté, d'un défaut de réparation ou de nettoyage ayant causé un incendie dommageable pour autrui (article 519 du Code Pénal).

Il serait souhaitable que tout utilisateur de cheminée la fasse ramoner au moins une fois par an ; les locataires sont d'ailleurs tenus, par les propriétaires, de faire ramoner annuellement leurs cheminées.

INFORMATIONS GENERALES

Enlèvement des immondices :

Récupération des jours fériés

Si vous habitez un quartier où le jour de ramassage des immondices tombe un jour férié, ce calendrier communiqué par les entreprises Lamesch qui collectent les résidus ménagers dans notre Ville vous intéresse tout particulièrement.

1. **Lundi 31 mars 1986 :**
section de Limelette.
La tournée de récupération se fera le mardi 1^{er} avril 1986.
2. **Jeudi 1^{er} mai 1986 :**
section de Petit-Ry - Pinchart.
La tournée de récupération se fera le mardi 29 avril 1986.
3. **Jeudi 8 mai 1986 :**
section de Petit-Ry - Pinchart.
La tournée de récupération se fera le mardi 6 mai 1986.
4. **Lundi 19 mai 1986 :**
section de Limelette.
La tournée de récupération se fera le mardi 20 mai 1986.
5. **Lundi 21 juillet 1986 :**
section de Limelette.
La tournée de récupération se fera le mardi 22 juillet 1986.
6. **Vendredi 15 août 1986 :**
section de Ottignies centre.
La tournée de récupération se fera le mercredi 13 août 1986.
7. **Vendredi 15 août 1986 :**
section de Louvain-la-Neuve - Containers 1,1 m³.
La tournée de récupération se fera le jeudi 14 août 1986.
8. **Mardi 11 novembre 1986 :**
section de Céroux-Mousty.
La tournée de récupération se fera le mercredi 12 novembre 1986.
9. **Mardi 11 novembre 1986 :**
section de Louvain-la-Neuve - Containers 1,1 m³.
La tournée de récupération se fera le lundi 10 novembre 1986.
10. **Jeudi 25 décembre 1986 :**
section de Petit-Ry - Pinchart.
La tournée de récupération se fera le mardi 23 décembre 1986.

Nouvelles implantations des Services communaux

Quelques bouleversements sont en cours à l'Administration communale. Beaucoup de services ont déjà ou vont à brève échéance déménager dans des nouveaux locaux. L'origine de ce « chambardement » provient de l'occupation de l'immeuble sis au coin de l'avenue des Combattants et de la rue du Moulin. Construit au début du siècle, il fut d'abord occupé par le « Café des Sports » et une épicerie transformée elle-même en bouche-rie vers 1930. Après la guerre, M. Léon Martin y ouvrit le café et cinéma « Palace » qui cédèrent la place au « Nopri ».

Afin que le public « s'y retrouve » nous publions ci-dessous la nouvelle localisation des services.

Signalons tout d'abord les services qui auront déjà déménagé à l'heure où paraîtra notre information :

Avenue des Combattants, 40 (Ancien Nopri) - Tél. 010/41 02 42 :

- Finances
- Population, Etat civil, Etrangers

Avenue des Combattants, 24, 26, 28, 30 - Tél. : 010/41 45 03 :

- Police

Ensuite, voici l'implantation des services qui seront transférés au cours du 2^e trimestre :

Avenue des Combattants, 35, 39 (Hôtel de Ville) - Tél. 010/41 40 72

Aile gauche :

Rez-de-chaussée :

- Informatique, Serv. du Personnel, Enseignement

Etage :

- Cabinet du Bourgmestre, Salle du Collège, Secrétariat du Bourgmestre

Aile droite :

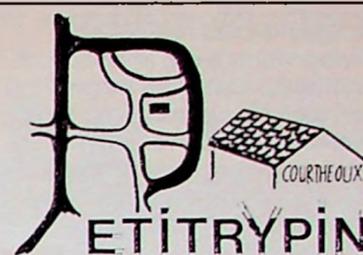
Rez-de-chaussée :

Urbanisme, Huissier

Etage :

- Secrétaire communal, Secrétariat juridique

Nous vous tiendrons au courant d'autres modifications qui interviendront ultérieurement.



Alimentation générale

Fruits et légumes

Rayons charcuterie, fromage et boulangerie

S.P.R.L. Bertholet et Fils
Avenue de la Résistance, 26
Petit-Ry - Ottignies
Tél. : 010/42 04 22

Ouvert du mardi matin au dimanche soir

Fermeture des bureaux

Nous vous communiquons les dates de fermeture des bureaux de l'Administration communale au cours de l'année 1986 :

- lundi 31.3.86 (lundi de Pâques)
- jeudi 1.5.86 (fête du Travail)
- jeudi 8.5.86 (Ascension)
- lundi 19.5.86 (lundi de Pentecôte)
- lundi 21.7.86 (Fête Nationale)
- vendredi 15.8.86 (Assomption)
- samedi 27.9.86 (Fête Communauté française)
- samedi 1.11.86 (Jour des Morts)
- mardi 11.11.86 (Armistice)
- jeudi 25.12.86 (Noël)
- vendredi 26.12.86

SERVICE 21

Secrétaire indépendante

Tous travaux de dactylographie, traitement de textes, mémoires, rapports expertises, cahier des charges...

Tel. 010/41 62 95 Rue de Pinchart 21 1340 Ottignies

AGENDA

Cet agenda est réalisé en collaboration avec le Syndicat d'Initiative. Dans les pages centrales de ce numéro vous trouverez une fiche à compléter qui vous encourage à faire connaître votre association et ses activités. Nous nous ferons un plaisir de publier votre calendrier si vous avez l'amabilité de le transmettre à la Maison du Tourisme, avenue des Combattants, 32 ou à la Rédaction du Bulletin pour les dates limites ci-après :

- 19 mai : Bulletin n° 29 - juin 1986
- 25 août : Bulletin n° 30 - septembre 1986
- 24 novembre : Bulletin n° 31 - décembre 1986

Ets **Stuyckens Jules & Fils** sprl

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Céroux-Mousty
Tél. 010/61 22 90 - 61 30 46

MICHELIN



PNEUS

Tourisme - Poids lourds - Agricoles - Génie civil
Neige et à clous - Neufs - Rechappés
Equilibrage électronique - Huiles et graisses

Mars

- Vendredi 28.2 au vendredi 21.3 :
Salle Galilée - « Les Charbonnages à cœur ouvert » (expo)
- Jeu 20 au samedi 22 :
Théâtre J. Vilar - 20 h. 15 -
« Le Nozze di Figaro »
- Vendredi 21 :
Centre Culturel - Souper
« Vie Féminine »
- Samedi 22 :
Centre Culturel - 20 h. - « Le Jobard »
de Marcel Ginion (voir article rubrique
« Culture »)
- Stymont - 19 h. - Feu de la St-Grégoire - Tél. : 41 57 60
- Dimanche 23 :
Salle « Le Rallye » (r. du Monument) -
8 h. - Départ marche FFBMP
(Tél. : 41 69 76)
- Cérousiana -
« Imbarras pou in mwart »
(Art et Plaisir)

Mardi 25 :
Audit. A 10 - 13 à 14 h. -
Duo de violoncelles
Salle Musi - 20 h. 15 - Dominique
Lawalrée (piano et synthétiseur)

Mercredi 26 :
Centre Culturel - 15 h. -
« Château de Sable »

Vendredi 28 :
Théâtre J. Vilar - « Une petite douleur »
Musée de Louvain-la-Neuve -
Néon (expo)

Samedi 29 :
Centre Culturel - 14 h. 30 -
« Noir et Blanc et en Couleurs » -
spectacle pour les enfants
des écoles communales de Blocry



Avril

Samedi 5 :
Centre Culturel -
19 h. 30 - Théâtre wallon (L'Effort) -
« Bouyon d'Onze Eures »

Lundi 7 au dimanche 13 :
Tennis Club de Lauzelle -
Tournoi de l'Espérance

Mercredi 16 :
Centre Culturel - de 12 h. à 18 h. -
Foire aux outils pédagogiques
(1/3 Monde)

Jeu 17 :
Centre Culturel - 13 h. 30 -
Mémoire d'un Bougre (pr. enfants)

Vendredi 18 :
Journée « Portes ouvertes »
(voir article rubrique
« Participation »)

Samedi 19 :
Centre Culturel - 20 h. Concert
« La Saltarelle »

Dimanche 20 :
Centre Culturel - Challenge de la Ville
(théâtre wallon)

Mercredi 23 :
Centre Culturel - 15 h. et 20 h. -
Grandeurs et mystères d'Egypte
(conférence)

Vendredi 25 et samedi 26 :
Centre Culturel - après-midi et soirée
- Revue des Rhétos ARO

Dimanche 27 :
Pl. du Centenaire (Marché) - 10 h. -
Départ du Rallye touristique organisé
par l'Association des Commerçants
d'Ottignies

Pl. de Céroux -
Concours annuel porcin
(Tél. : 61 13 71)

Mercredi 30 :
Centre Culturel - 15 h. et 20 h. -
Moïse et Toutankhamon (conférence)

Philippe Gomez

assureur conseil (courtier agréé) - prêts - épargne

*spécialiste en revenu garanti,
assurances pension et prêts hypothécaires*

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies LLN

Tél. 010/41 87 37

Mai

Vendredi 2 :
Centre Culturel - 20 h. Concert
des professeurs
de l'Académie de musique

Samedi 3 :
Louvain-la-Neuve - Fête de Solidarité
Belges-Immigrés (Tél. : 41 92 65)

Centre Culturel - après-midi et soirée
- Jeune Ballet de France

Lundi 5 et mardi 6 :
Centre Culturel - 10 h. 30 et 13 h. 30 -
« oui mais non » (pr. enfants)

Mercredi 7 :
Centre Culturel - 15 h. et 20 h. -
Du Sinaï à la Mer Morte (conférence)

Jeu 8 :
Pl. de Céroux - Fête des Aérostats
(Tél. : 61 43 17)

Samedi 10 :
Centre Culturel - 19 h. 30 - Concours
de poésie ADILF

Mercredi 14 :
Pl. de Céroux - Expertise officielle
de bétail (Tél. : 61 36 39)

Centre Culturel - 15 h. et 20 h. -
Fascinante Jérusalem (conférence)

Jeu 15 :
Centre Culturel - 13 h. 30 - « Atarelle »
(pr. enfants)

Samedi 17 :
Centre Culturel - 15 h. -
Ballet de Mme Delafiore
Stymont - Ducasse des Vis Tchapias
(Tél. : 41 57 60)

Dimanche 18 :
Céroux - Kermesse de la Pentecôte
(Tél. : 61 11 16)

Mercredi 21 :
Centre Culturel - 15 h. et 20 h. -
Pierres mortes - Témoins vivants
(conférence)

AGENDA

Vendredi 23.5 au dimanche 1.6 :
Mousty (Douaire) - Foire Commerciale

Lundi 26 :
Centre Culturel - 10 h. 30 et 13 h. 30 -
« Oui mais non » (pr. enfants)

Mercredi 28 :
Centre Culturel - 15 h. et 20 h. -
Turquie : cette Inconnue (conférence)

Samedi 31 :
Centre Culturel - 20 h. - Ecole de
danse Mme Debeck

LIBRAIRIE LOTTO

Articles de bureau
Fournitures classiques
Stylos :

Waterman • Parker •
Mont Blanc • Scheaffer

Un bon conseil :

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies Tél. 010/41 3672



CULTES

Le 200^e anniversaire de l'église St-Remi



Dereau

Dans nos éditions précédentes nous avons largement fait écho aux manifestations organisées à l'occasion du 200^e anniversaire de l'église St-Remi.

Le montage ci-dessus a été réalisé au cours de la messe commémorant ces festivités : à gauche, le chœur avec les anciens curés et vicaires d'Ottignies entourant le cardinal Danneels ; à droite, les autorités communales entourées d'une nombreuse assistance et des enfants de la paroisse.

Demain, la poussière du temps recouvrira à nouveau le souvenir de notre passé.

Peut-être serez vous heureux de vous remémorer quelques uns des grands moments qui ont marqué la vie de vos parents, voire même la vôtre ou celle de vos enfants à Ottignies.

Le livre édité à l'occasion du 200^e anniversaire de l'église sera là pour vous y aider. Cet ouvrage, qui compte plus de 80 pages est abondamment illustré puisqu'il totalise 150 photographies et reproductions.

Il est encore disponible, au prix de 350 francs, à la Maison du Tourisme (en face de l'Hôtel de Ville), à la librairie du centre, au Musée de Louvain-la-Neuve et à la cure.

Il peut également être envoyé contre versement de 380 francs (port compris) au compte n° 001-0010426-26 de Léger André.

Vite, décidez-vous avant qu'il ne soit trop tard !

Juin

Vendredi 20 au mardi 24 :
Kermesse du Centre

Samedi 21 :
Centre Culturel - Fête des Jubilaires

Dimanche 22 :
Centre d'Ottignies - après-midi -
Défilé de chars et de groupes
(concours) (Tél. : 41 54 11)

Auto-Ecole

RATY

N° 2114

Montagne du Stimont 30
Ottignies

Tél. (siège administratif)
083/21 2223 après 17 h.

Photocomposition

N. Dieu-Blondiau s.p.r.l.

- la typographie de Gutenberg
- la technologie de l'an 2000
- la photographie par rayon laser

Chaussée de la Croix 47 - 1340 Ottignies - Tél. 010/41 50 24

Imprimerie Typo - Offset - Editions

s.p.r.l. **J. Dieu-Brichart**

- Imprimés commerciaux
- Brochures techniques
- Brochures scientifiques
- Périodiques
- Tous travaux pour graphistes
- Maison d'éditions

CULTURE

Notes bleues, musiciens blancs :

Et si on jazzait ?

Le jazz est né dans le sud des Etats-Unis et principalement dans la région de la Nouvelle-Orléans. Les premiers instruments provenaient des surplus de l'armée après la Guerre de Sécession. Cette « musique de nègre » acquit rapidement ses lettres de noblesse et ne cessa de faire les heures de gloire de nombreux musiciens tant noirs que blancs. Souvenez-vous : Louis Armstrong, spécialiste du solo trompette, Gene Krupa, batteur dans l'orchestre de Glenn Miller, Thelonius Monk, pianiste énigmatique et raffiné, Sidney Bechet, Claude Luter, Django Reinhardt, violoniste, la pianiste Mary Lou Williams, la plus importante interprète de ragtime... Des chanteuses aussi comme Ella Fitzgerald, la grande dame du jazz et Bessie Smith qui enregistra pour la première fois en 1925 le fameux « St-Louis Blues ».

Après la création du Hot Club de France, il y eut, en 1948, le premier Festival International de Jazz de Nice et en Belgique, à l'initiative d'un ancien G.I., le fameux Festival de Jazz de Comblain-la-Tour.

Nombreux furent en effet les musiciens belges qui adoptèrent ces nouveaux rythmes. Ainsi l'orchestre « Blue Note » qui joua en 1979 pour le Millénaire de Bruxelles et dont l'origine remonte à la Libération. En effet pour cette demi-douzaine d'instrumentistes, le jazz est un vieux démon qui ne vous lâche pas. Ces hommes, dont le batteur Camille Van Haute, sont unis par une grande complicité et veulent donner une nouvelle jeunesse à cette musique issue des célèbres work



songs chantés par les travailleurs noirs. « Blue Note » tire son nom d'une firme de disques américaine et signifie aussi en musique un moment très tendre de la partition. C'est la garantie d'une très bonne « jam session » que vous pourrez écouter tous les mercredis soir au « Bilboquet », chaussée de la Croix, 111.

TAVERNE RESTAURANT
LE BILBOQUET
Ariane et Philippe vous proposent :

- Le service taverne de 11 heures à la fermeture
- La restauration de midi (avec le plat du jour), du soir, de l'après-spectacle
- Le choix de pâtisseries et de glaces l'après-midi.

JAZZ
SESSION tous les mercredis

111, Chaussée de la Croix 1340 Ottignies
Tél. : 010/420296

10 bougies sur un gâteau d'anniversaire

Il y a maintenant plus de dix ans (comme le temps passe !) que Christian Berghmans créait « La Saltarelle », une chorale familiale qui rapidement allait s'étoffer et s'affirmer. Affiliée au mouvement international « A chœur joie », elle compte actuellement près de 50 choristes. Pour fêter dignement son dixième anniversaire, la Saltarelle vous invite au concert qu'elle donne le samedi 19 avril au

Centre Culturel à Ottignies à 20 h. sous la direction de son chef de chœur Guy Coupemanne.

Se sont joints à nous pour ce concert :

« La Ritournelle », chanterie d'Ottignies dirigée par Marie Agnès Pirlot ;

« Les P'tits Potes », cantournelle d'Ottignies dirigée par Marie Pierre Renson et aussi la prestigieuse chorale ACJ française « La Gondoire » de Lagny (Paris) sous la direction de son chef Daniel Catenne.

P.A.F. 150 fr.
A.C.J. 100 fr.

A tous les organisateurs de spectacles :

Etes-vous en règle avec la SABAM ?

Certains organisateurs de spectacles ignorent ou « font semblant » d'ignorer la réglementation relative aux droits d'auteur.

Il est pourtant normal qu'un artiste soit rémunéré pour son travail qui ne doit pas être exploité impunément par d'autres.

Le rôle de la Société Belge des Auteurs, Compositeurs et Editeurs (en abrégé : SABAM) créée en 1922, est de protéger toute création artistique en s'appuyant sur un ensemble de lois.

Les organisateurs de spectacles seront prudents de s'informer préalablement auprès du bureau régional (Voie des Chasseurs à Cheval, 17 - 1300 Wavre - Tél. : 42 07 57). En effet, le caractère « public » d'une exécution ou représentation n'est pas toujours facilement définissable.

A propos de responsabilité, signalons que l'exploitant d'une salle donnée en location doit s'assurer que le tiers est en règle avec la SABAM.

Nous attirons ici l'attention sur le fait que l'autorisation accordée par la SABAM ne concerne que l'exécution des œuvres. L'organisateur doit évidemment obtenir l'accord du Bourgmestre pour donner son spectacle dans un endroit déterminé. Il faudra donc contacter conjointement la Police communale (avenue des Combattants, 26 - Tél. : 41 45 03).

En outre, le seul élément à considérer est que les droits sont dus dès que

NOUVELLE ESTHETIQUE
Tel. 010/41 38 93
Lorsque
votre corps a besoin
de gentillesse

Du mardi au samedi
19 rue du Moulin - 1340 Ottignies
(building derrière le Douaire
au rez-de-chaussée)
Tél. 41 38 93

CULTURE

des œuvres protégées sont utilisées en public. Ceci implique que, même si aucun but lucratif n'est poursuivi, l'autorisation de la SABAM doit être demandée.

Si l'autorisation n'est pas gratuite, il est pourtant tenu compte, dans la fixation des tarifs, de divers éléments : caractère occasionnel ou permanent du spectacle, but poursuivi, prix d'entrée, prix des consommations, superficie du local...

Pour la facilité, la SABAM fournit un formulaire sur lequel l'organisateur reproduit la liste des œuvres exécutées. En cas de prestation par un orchestre, c'est généralement le chef qui complète le formulaire.

Terminons en évoquant quelques éléments de jurisprudence ;

— Le caractère public est établi lorsqu'une carte de membre s'obtient aisément et donne accès au local.

— Les distributions des prix des écoles ont un caractère public.

— Sont également publiques les exécutions de musique au cours d'un bal organisé par un club d'étudiants auquel les membres et leurs époux ou fiancés ont été invités.

— Une maison de jeunes devant être accessible pour tous les jeunes (règlement du Ministère subventionnant) moyennant paiement d'une cotisation, il est évident que les exécutions musicales qui s'y produisent sont considérées comme publiques.

— Des droits d'auteurs sont dus pour la musique employée comme décor sonore dans le but de rendre une exposition plus attractive pour le public.

Plumes Romanes, dix ans déjà !

Il y a dix ans, Claire Delbrassinne, Eugène Goettgens, Marcel Ginion, Jean Viviani et le regretté Marcel Roloffe créèrent « Plumes Romanes » dont l'action s'inscrit dans le cadre d'une culture populaire et témoigne de la diversité des sensibilités exprimées par les membres de l'association.



Pendant dix ans « Plumes Romanes » organisa de nombreuses manifestations littéraires et culturelles : concerts, expositions, cabarets... En 1983, Liliane Toussaint, secrétaire du Centre Culturel, reprit la présidence avec, pour ambition première, l'édition d'un livre réunissant un ensemble de poèmes qui sont autant de messages d'espérance. Ce fut « Mélanges ».

Espérons-le, car « Plumes Romanes » a très certainement contribué au renouveau de la poésie dans la région. En cette année du dixième anniversaire les poètes et écrivains locaux sont heureux de présenter au public « Le Jobard » de Marcel Ginion.

Cette pièce a été écrite uniquement pour le plaisir de la comédie satirique.

Elle n'a pas le mérite ni le défaut d'être engagée ou de prétendre à un enseignement moraliste.

Elle a été construite pour le rire de l'esprit en y mêlant l'absurdité exagérée de certaines situations qui peuvent quand même prétendre à un parfum d'authenticité.

Le « Jobard » représente aussi l'éternel sacrifié en proie à des états d'âme qui passent de la colère à la résignation pour en arriver à la conclusion extrême que l'acte suprême du désespoir est le seul remède à ses déboires.

Le « Jobard », c'est l'école où le sérieux se perd dans des rencontres avec des situations insolites aussi fantaisistes que réelles.

La représentation sera donnée au Centre Culturel le samedi 22 mars à 20 h.

Garde-robres,
Commodes, Bonheur du jour, Buffets
double corps, tables en Pin, Orme, fruitier
Des meubles anciens vraiment moins chers ?
Des bibelots étonnants, des bouquins, etc...

Tous les samedis de 10 à 18 h., au

passé simple...

4, chaussée Provinciale à Mousty Ottignies
(presque en face du Douaire)

DU NOUVEAU CHAQUE SEMAINE

Achetez meubles anciens et bibelots,
vidons maisons
Décapons également vos meubles

Téléphonez en semaine
au 010/61 32 77

PAPETERIE

« *Le Script* » »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 19 19

ECONOMIE

Une nouvelle entreprise :

GLASFLOSS s'installe dans le parc scientifique

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé l'arrivée de l'important complexe Shell. Aujourd'hui nous saluons l'arrivée d'une filiale du groupe Prothermac.

Prothermac s'est constitué en 1938 en vue d'implanter et de distribuer des produits réfractaires et des isolants thermiques pour l'industrie.

Dès la fin de la guerre l'entreprise se développe et réinvestit régulièrement une bonne part de ses bénéfices dans des activités génératrices d'emplois. Elle transforme d'abord des produits importés puis se lance dans la fabrication de nouveaux matériaux destinés principalement à la construction.

En 1985, le chiffre d'affaires de la Prothermac approche les 330 millions de FB. A la fin de l'année elle lance une nouvelle unité spécialisée dans la production des filtres à air : GLASFLOSS Europe. Avec un capital de 15 millions de FB, elle s'implante dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Son objectif : conquérir les marchés européen, africain et du Proche-Orient. La filiale compte occuper une vingtaine de personnes en 1986 et pratiquera 3 types d'activités : négoce, fabrication et pose.

Souhaitons plein succès commercial à cet importateur belge de longue date en passe de devenir un jeune exportateur de réalisations belgo-américaines fabriquées dans notre Ville.

Rallye Touristique

Le dimanche 27 avril 1986, l'Association des Commerçants d'Ottignies organise son deuxième Rallye Touristique.

Le départ sera donné à 10 h. à la place du Centenaire (Marché). L'arrivée aura lieu au même endroit.

A midi tous les participants seront conviés à un grand barbecue.

A l'issue de cette épreuve chacun recevra un très beau prix offert par les commerçants.

La participation étant limitée, hâtez-vous de vous inscrire :

*Avant le départ 400 fr.
Au départ 450 fr.*

*Renseignements :
Noël Dieu - Tél. : 41 50 24.*

Agriculture

Notre Ville « à la campagne » compte une importante zone agricole principalement située à l'ouest de son territoire, sur la rive gauche de La Dyle.

Les données ci-dessous vous en convaincront.

Types de cultures

Prairies	231,58 ha
Terres labourées	1.162,59 ha
Cultures horticoles	0,34 ha
Pépinières	0,30 ha
Terres en repos	0,00 ha
Superficie cultivée	1.394,81 ha

Elevages

Chevaux	36
Moutons	109
Bovins	1.346
Porcs	704
Volaille	5.870

A propos d'élevage rappelons qu'un important concours annuel procin se tiendra le dimanche 27 avril sur la place de Céroux et qu'il sera suivi, au même endroit, le 14 mai, d'une expertise officielle de la race « Bleu-Blanc Belge ».



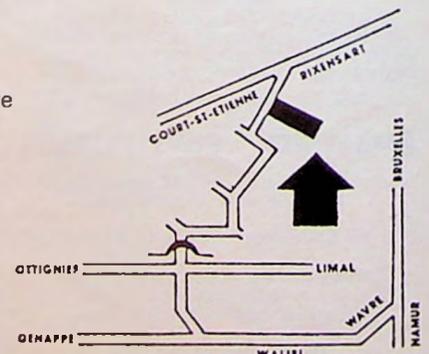
POUR VOUS PRESENTER

NOTRE GAMME DE JARDINAGE

IL AURAIT FALLU ACHETER TOUT LE « BULLETIN COMMUNAL »

- Pépinière
- Vivaces
- Tuteurs
- Table barbecue
- Traverse de chemin de fer
- Pergola
- Bordures
- Fruitières
- Plantes annuelles

- Semences
- Engrais
- Terreau - Tourbe
- Outillage
- Poterie
- Barbecue
- Plants pomme-de-terre
- Oignons



ROBERT TAEELMAN

23, Avenue Lambermont
S.P.R.L. 1342 Limelette Tél. : 010/ **41 61 64**

Services au public et tâches administratives en augmentation :

Panorama des activités communales en 1985

La Ville a publié son rapport sur l'administration et la situation de ses affaires pour l'année 1985. Un bulletin de santé très encourageant duquel nous extrayons un certain nombre de données qui, comparées à celles de 1984, mettent en exergue la constante augmentation des services rendus au public et des tâches administratives qui en sont le corollaire.

Abordant l'important chapitre consacré au personnel affecté aux différents services communaux, les chiffres nous donnent la répartition suivante :

	1984	1985
Personnel communal :		
Secrétariat, Informations, Cabinet du Bourgmestre, Tourisme	14	18
Etat Civil, Etrangers, Informatique, Population	19	17
Recette, Comptabilité, Personnel, Service social	11	11
Police	21	25
Travaux, Urbanisme	118	119
Enseignement	69	71
Centre Culturel	4	4
Total	256	265

Ajoutons à ce propos que la Ville s'efforce chaque année de remettre au travail des personnes privées de leur emploi. Elle en a occupé 75 en 1985 (73 en 1984).

En ce qui concerne les rubriques « fonctionnement » et « statistiques » relevons les informations suivantes :

	1984	1985
Nombre de séances tenues par :		
Conseil communal	12	12
Collège échevinal	49	49
Commissions consultatives	35	18
Etat Civil :		
Naissances	1.127	1.136
Mariages	110	85
Décès	498	492
Population (situation au 31.12.85)		
Population domiciliée	20.385	20.853
Population étudiante de L.L.N.	13.386	13.552
Population active et résidente de L.L.N.	4.470	4.650
Population totale administrée par la Ville	38.241	30.055
Nombre d'électeurs		
Effectif de la population étrangère (incorporé dans le total ci-dessus)	2.385	2.543
Police :		
Nombre de dossiers judiciaires et administratifs traités	17.854	16.611
Milice :		
Contingent de la levée (total des miliciens moins total des exemptions et dispenses)	71	86
Urbanisme :		
Autorisations de bâtir pour : nouvelles maisons, aménagements d'immeubles, divers	235	253
Enseignement :		
Gardiens : population scolaire	479	435
nombre de classes	23	22
Primaire : population scolaire	429	433
nombre de classes	21	22
Total : population scolaire	908	868
nombre de classes	44	44
Service social :		
Opérations effectuées et dossiers traités		
indemnités de milice et allocations pour handicapés	124	151
pensions	178	159
Centre de loisirs actifs :		
Moyenne de fréquentation journal.	155	137
Nombre de moniteurs par jour	26	25
Ces chiffres englobent les activités de la plaine de jeux pendant les vacances scolaires et celles de l'atelier créatif		

Les services de l'Administration communale sont complétés par les importants services du C.P.A.S. dont le volume des activités se résume comme suit :

C.P.A.S. :

Personnel :
1984 : 99
1985 : 112

Interventions individuelles
et avances sur allocations sociales
1984 : 2.205
1985 : 2.328

En outre le C.P.A.S. offre différents services tels que :

Centre 3 x 20, pédicure, aide aux familles, repas chauds, foyer restaurant, crèche, gardiennes d'enfants à domicile, service d'aide aux jeunes et service enfants malades.



SES SALLES

pour

Réunions • Banquets

Buffet à partir de 295 frs

La Palestre
1342 Limelette
Tél. : 010/41 0901

Réception de Nouvel-An

La traditionnelle réception de Nouvel-An tenue le 17 janvier dernier au Centre Culturel a été l'occasion d'évoquer un certain nombre d'anniversaires et de congratuler quelques chefs d'entreprises particulièrement dynamiques.



M. le Député-Bourgmestre a rappelé notamment les anniversaires qui seront célébrés en 1986 : le 20^e anniversaire de l'implantation de l'U.C.L., le 15^e anniversaire de la pose de la première pierre de Louvain-la-Neuve et le 10^e anniversaire de la fusion des communes.

Poursuivant sur le même thème, il a évoqué l'implantation de quelques entreprises telles que CP. Bourg, Monsanto et, tout dernièrement, Shell qui prennent le relais des PME qui, dès la fin du XIX^e S. contribuèrent à la prospérité de la localité.

Ces entreprises furent le berceau de différents quartiers comme par



exemple celui de Franquénies autour des filatures de Mousty et des usines Henricot aujourd'hui disparues.

« Pour célébrer le travail de tous ceux qui ont fait la richesse de notre localité, l'Administration communale érigea au cœur de ce quartier un marteau-pilon acquis aux usines Henricot » annonça le Bourgmestre avant de procéder à la remise de cadeaux-souvenirs à divers membres du personnel communal et à deux chefs d'entreprises particulièrement performantes que nous apercevons sur notre montage photo : à gauche, le directeur de Shell-Belgium et, à droite, M. Bourg, patron de l'usine de Franquénies.

Il fut l'artisan de la renaissance néo-louvaniste :

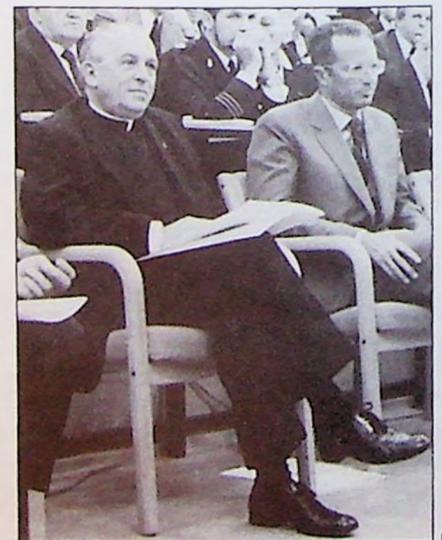
Mgr Edouard Massaux

A la fin de la présente année académique, Mgr Massaux sera admis à l'éméritat.

Une série d'hommages lui ont déjà été rendus au cours de la fête de l'U.C.L. le 6 février dernier : il lui fut notamment offert un livre contenant les témoignages de 40 personnes l'ayant particulièrement bien connu ainsi que le tableau du peintre Edouard Mac Avoy évoquant la douloureuse rupture et l'éclatante renaissance vécues par l'U.C.L. au cours de son rectorat.

A la fin avril, les étudiants monteront une très belle exposition relatant la vie du recteur de l'U.C.L.. Plus tard, la faculté de théologie éditera un recueil de tous les grands discours prononcés par Mgr Massaux sur le thème de la spécificité catholique de l'université. Dans un autre genre, une « Allée du recteur » sera inaugurée sur le site.

Les manifestations se clôtureront en septembre avec les cérémonies de remerciement.



Originaire de la région de Neufchâteau, Edouard Massaux fut élu recteur de l'U.C.L. en 1969 à une époque où la grande université catholique vivait des heures douloureuses à la suite du fatidique « Walen buiten ». Avec Michel Woitrin, Administrateur général et André Oleffe, Président du Conseil d'Administration, Mgr Massaux fut l'artisan de la renaissance de la vieille



EXPO CARRELAGES

PRIX DE GROS

Ouvert du mardi au vendredi
de 10 h. à 12 h.
de 14 h. à 18 h.
Samedi de 10 h. à 16 h.
T.V.A. 693.016.59

Ottignies
Av. des Combattants 81
Tél. : 010/41 5415

ENVIRONNEMENT

« Alma Mater », Il sut être l'homme fort, fier et fidèle qui aida l'U.C.L. à bien digérer son transfert tout en la faisant respecter.

Le recteur fut avant tout un homme d'action tout autant soucieux de la santé morale de L.L.N. que de l'intégration des étudiants et de leur culture générale.

Mgr Massaux a toujours été conscient du fait que l'université est génératrice d'emplois à moyen et à long terme et qu'il faut se serrer les coudes dans un pays à la traîne dans le domaine scientifique. Il craint que, si on ne change pas de cap, nous soyons d'ici peu un pays en développement.

Edouard Massaux est le dernier recteur à vie et son successeur sera élu pour un terme de cinq ans. Certains membres de l'U.C.L. voudraient lui attribuer le titre de « Recteur magnifique ». Cette appellation est issue du Moyen Age et signifie que le titulaire a accompli de grandes choses. C'est le moins qu'on puisse dire à son propos.

Promenades-nature au Bois des Rêves

Les amoureux de la nature seront heureux d'apprendre que les responsables du Domaine Provincial du Bois des Rêves poursuivent cette année encore leur action en vue de faire découvrir la faune et la flore de la région. Ils trouveront ci-dessous le programme des promenades-nature organisées au cours du premier semestre 1986.

Dimanche 23.3 :
La migration de printemps et le retour du pouillot véloce. Rendez-vous au parking Bois des Rêves à 9 h.

Dimanche 20.4 :
Promenade vespérale au Bois de Florival. Rendez-vous face à l'Usine Tudor à Florival à 19 h.

Dimanche 27.4 :
Les floraisons printanières. Rendez-vous au parking Bois des Rêves à 8 h. 30

Dimanche 11.5 :
Promenade vespérale à Florival et Pécrot. Rendez-vous face à l'Usine Tudor à Florival à 20 h.

Samedi 24.5 :
Les jeunes oiseaux au nichoir. Rendez-vous au parking Bois des Rêves à 8 h.

Dimanche 22.6 :
Les milieux aquatiques. Rendez-vous au parking Bois des Rêves à 7 h. et 9 h. 30

P.A.F. : 100 fr. par personne (gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés)

Inscription : 10 jours avant la promenade.

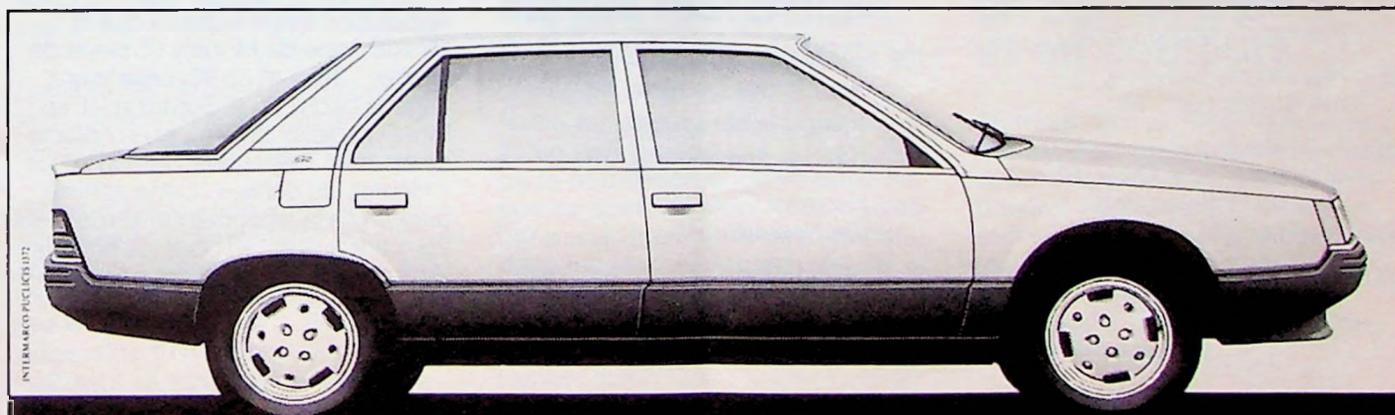
Contact : Tel. 41 60 72

Bientôt au Bois des Rêves : Grande exposition rétrospective

Au début de l'année 1987, une grande exposition rétrospective sera organisée au Bois des Rêves. Notre bulletin fait appel à tous ses lecteurs pour collaborer à ce projet.

Si vous possédez des photos, documents, manuscrits, cartes postales, contactez le 41 60 72.

Il est évident que tous ces documents vous seront rendus en bon état après avoir été copiés avec votre autorisation.



Modèle présenté: Renault 25 GTX.

RENAULT
CREDIT

Concessionnaire

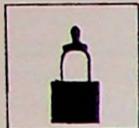
Garage Renard et Fils sp.ri

Avenue provinciale 51

1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél. 010/61 4762 - 61 4763

Naissances



Janvier :

- 2 - Verdonckt Laurent,
rue de Franquénies, 14
- 4 - Coster Stéphanie,
av. Van de Walle, 53
- 6 - Bulteau Charlotte,
rue du Bauloy, 48
Mubanga Mbwangu,
ruelle St-Eloi, 2/001
Dury Sébastien,
clos de la Jeunesse, 9
- 7 - Janus Guillaume,
rue C. Meunier, 9/104
- 8 - Soete Bastien,
rue du Charnois, 40
- 9 - Bertolami Livia,
rue de la Chapelle, 102
- 10 - Kayange-Kirombo Marie,
sentier du Luxembourg, 7
- 11 - Thewissen James,
clos des Pinsons, 37
- 12 - Sean Malyne,
rue de la Sarriette, 9
- 13 - Van Dieren Astrid,
avenue du grand Cortil, 7
- 18 - Huysseune Candice,
rue de Pinchart, 34
- 26 - Lizin Bastien,
chaussée de la Croix, 61
Paquay Hélène,
rue Haulotte, 30
- 28 - Somers Aurélien,
rue E. Goes, 7/201

Mariages



Janvier :

- 16 - Laouti Riadh - Tunisie et Leclerc
Carole d'Ottignies-LLN
- 25 - Brison Eric de Fleurus et Piron
Fabienne d'Ottignies-LLN
Dani Lutfi d'Ottignies-LLN et
Dumont Geneviève d'Ottignies-LLN
- 31 - Ouattara Arcadius de Tournai et
Muzungu Ngoy d'Ottignies-LLN

Décès



Janvier :

- 2 - Nicks Gabrielle,
avenue Bourgaux, 25
- 11 - Schauwers Grégorius,
rue Montagne du Stimont, 24
- 18 - Istasse Simone,
avenue des Sorbiers, 48
- 20 - Groensteen Henriette,
rue des Renoncules, 29
- 21 - Hermant Georgette,
rue Nouvelle, 27
- 31 - Keyen Albert,
rue du Blanc-Ry, 20

1986

L'enfant et le plaisir de lire

Dans le bulletin n° 27 nous avons annoncé l'organisation d'une semaine « L'enfant et le plaisir de lire ». Cette activité a eu lieu au Centre Culturel du 3 au 7 février dernier. Selon les responsables, elle a rencontré un succès considérable.

Grâce au dynamisme et au dévouement de l'équipe du Centre Culturel et de son animatrice Mme Daveau, plus de 3.000 enfants ont été touchés par cette activité. Elle regroupait notamment trois représentations de « Ventre de papier » dont l'auteur Daniel Simon vint présenter sa pièce aux spectateurs, une conférence du professeur Dehant (U.C.L.) suivie par un public très attentif et 150 animations dans les écoles de la Ville et des environs.

Ces activités se sont déroulées en collaboration avec les tournées « Art et Vie », la Bibliothèque publique principale du Brabant wallon,, la Ligue des Familles, le Centre de Littérature de la Jeunesse et les bibliothèques de Mousty et Louvain-la-Neuve.

Rappelons à nos lecteurs que la Bibliothèque de Mousty (7, place de l'Eglise - Tél. : 41 36 90) organisera, dans le cadre de la Semaine « L'enfant et le plaisir de lire » et en collaboration avec Geneviève Demoulin, les « Heures du conte ». Cette activité aura lieu à la bibliothèque le mercredi 26 mars à 14 h. 30 pour les enfants de 3 à 6 ans et à 16 h. pour ceux de 9 à 10 ans.



Metabo

Un bon outil est signé
SANDVIK

serrurerie décorative de style

perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !

tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !

tout l'outillage de qualité pour le jardinage !

toute la serrurerie décorative de style !

toutes les nouveautés pour les bricoleurs !

toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !

toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

Le Centre d'Expression et de Créativité (« CLA ») déménage !



Dave

Cet atelier a pour but de permettre aux enfants de découvrir ou d'approfondir divers matériaux et techniques, de favoriser d'autres modes d'expression dans une démarche de créativité.

Les activités de base sont la peinture, le modelage de la terre ainsi que le dessin par diverses techniques.

Chaque séance hebdomadaire accueille un groupe stable de 12 enfants au maximum, encadrés par deux animateurs. Les séances ont lieu le mercredi de 14 à 16 heures, le samedi de 10 à 12 heures de février à mai (sauf pendant les vacances de Pâques).

La participation aux frais est de 600 fr. pour le cycle et comprend les frais de matériel et matériaux, d'animation et d'assurance.

Les activités se déroulent à l'ancienne Maison communale de Limelette, avenue de Jassans, 67 (entrée par le côté droit).

Renseignements :
Service social communal,
Tél. : 41 6346



Centrale d'impression et d'achats
en coopérative - CICO -

Vente de fournitures pour étudiants: papeterie, blocs de cours, classement, calculatrices, photocopies, blouses de labo. ...

Impression de notes de cours, livres, journaux, brochures, affiches, ...

Le choix des articles se fait sur base d'un bon rapport qualité/prix. Le service «impression» tient compte des exigences spécifiques demandées quant aux délais, aux prix.

Le consommateur peut, s'il le désire, être conseillé dans ses choix, tant pour ses achats de papeterie que dans la conception et la production de documents imprimés.

La part de coopérateur vaut 200f. Elle donne droit à un prix préférentiel à tout achat de papeterie. Les consommateurs non-coopérateurs peuvent faire leurs achats aux prix habituellement pratiqués dans le commerce.

Adresses

à Louvain-la-Neuve

magasin (tél. 010/41.70.39)

Grand'rue, 2/14

de 9h à 19h

atelier d'imprimerie (tél. 010/41.85.24)

avenue Einstein, 9

de 9h à 12h30

et de 13h30 à 18h

à Louvain-en-Woluwe

(tél. 02/762.35.85)

jardin Martin V., 41

de 9h à 18h

Une troisième classe maternelle à l'école de Blocry

Notre bulletin a publié dans son n° 27 un article consacré à l'évolution de la population scolaire dans les écoles communales. Nous constatons une diminution des effectifs dans les classes maternelles et notamment à Blocry où le nombre d'élèves était passé de 151 en 1983 à 105 à la rentrée de septembre 1985.

Cette situation peu réjouissante avait entraîné la fermeture d'une des six classes du jardin d'enfants.

La fréquentation moyenne qui s'établissait à 105 unités à la rentrée de septembre est remontée tout récemment à 120. Cette augmentation a permis de rouvrir la sixième classe. Nul doute que les chiffres augmenteront encore après les vacances de Pâques, époque où traditionnellement les parents inscrivent les tout jeunes enfants.

L'école de Blocry en noir et blanc et en couleurs

Au mois de mai 1985, l'école de Blocry avait organisé un très beau spectacle présenté sous le titre général « Blocrytus ». Ce fut un réel succès qui incita les organisateurs à « remettre cela ». Le samedi 29 mars 1986 ce sera chose faite. Bloquez cette date dans votre agenda.

Le deuxième grand spectacle offert par les enfants de l'école communale de Blocry sera donné le 29 mars à 14 h. 30 au Centre Culturel.

Sous le générique « Noir et blanc et en couleurs » nous ne doutons pas que tous les jeunes acteurs voudront montrer qu'ils sont « dans le coup ». Une fois de plus, comme l'an dernier, le programme a pu être mis au point grâce à l'énergie et au dévouement des enseignants et des parents.

Soyez sympas, venez les encourager... à recommencer en 1987 !

Bilan positif pour nos écoles communales :

Nous avons osé l'ordinateur !

Mars n'est peut-être pas le mois des bilans, mais différents éléments d'appréciation viennent de nous parvenir, qui nous permettent de souligner la valeur de l'enseignement dispensé dans nos écoles.

D'une part, les résultats obtenus au niveau secondaire par nos anciens élèves, d'autre part, les progrès réalisés dans le domaine de l'informatique.

Il me paraît important de souligner que si l'enseignement général s'efforce de préserver les valeurs traditionnelles qui ont fait leurs preuves, un effort de modernisation est consenti par la commune pour préparer mieux encore nos enfants à affronter le monde de demain qui sera le leur.

En 1984 l'informatique est entrée à l'école pour les élèves de 5^e et 6^e primaire.



Conscients des difficultés de cette nouvelle tâche, nous avons acheté trois ordinateurs et entrepris de donner à nos enseignants une formation adéquate.

Il s'est révélé très rapidement, chez les enfants, un véritable enthousiasme pour cette nouvelle discipline. Il importait de développer chez les enseignants des connaissances plus approfondies. Nous avons donc fait appel à un informaticien.

Dès la rentrée de 1985, dix ordinateurs étaient mis à la disposition de nos établissements. Depuis lors, l'effort d'enseignement s'est poursuivi d'une manière plus encourageante encore.

Il est bon de rappeler les buts de l'informatique à l'école primaire :

« Faire mieux comprendre l'ordinateur à l'enfant. Découvrir ainsi une autre formule de travail plus performante et dynamique dans la vie moderne.

Offrir à l'élève un cerveau électronique souvent appelé « Computer » et lui faire aussi découvrir une formule de travail plus vivante.

Lui enseigner la façon concrète de s'en servir en lui permettant d'apprendre à faire des programmes.

Savoir poser tous les problèmes possibles et en concrétiser ainsi les solutions ».

Buts largement atteints à l'heure actuelle. S'il faut féliciter les enfants pour le travail accompli, il faut aussi mettre en évidence le dévouement de leurs maîtres qui, bénévolement, sacrifient des heures de leurs loisirs pour continuer à suivre les séances d'information.

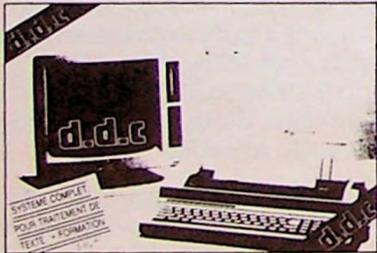
Nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin : un crédit de 300.000 fr. est prévu au budget de 1986 pour compléter nos moyens matériels en la matière.

« N'ayons pas peur de l'ordinateur. Ce prodige technique n'est en fait qu'un tas de ferraille. Il n'a d'importance que par ce que l'homme a mis dedans. Il ne sert que si l'on sait s'en servir ! »

Claire Delbrassinne
Echevin de la Culture
et de l'Enseignement

CHEZ DIBECAR 

LA REVOLUTION, C'EST CA !!!



POUR MOINS DE 50 000 FB. GARANTIE DDC UN AN. LE JOYCE PCW 8256

écran haute résolution	clavier AZERTY 82 touches	possibilités d'extension
lecteur de disquette intégré	CP/M 3.0 - Dr. Logo -	possibilité de deuxième unité de disquettes et un mégas-cas
256 K de RAM	GGX	
imprimante intégrée système	Multiprocesseurs	
clavier	additionnels pour clavier et	
écran pour alimentation	cartes de l'imprimante	
automatique feuille à feuille	Base, Matard	

I ♥ MY COMPUTER

GUARANTEED BY 

Importeur/Distributeur
S.A. Page 1
201, rue de la Gare
1050 Bruxelles (Belgique)
T. 02 22 22 22 22

JEUNES

Qui fait quoi pour les jeunes à Ottignies-Louvain-la-Neuve ?

Le Service « Jeunes » du C.P.A.S.

L'assistante sociale responsable est Myriam Somers.

Le Service Jeunes, auparavant localisé à l'ancienne Tannerie de Mousty, a ouvert ses portes le 27.8.1984. Actuellement, il se situe au C.P.A.S., 4 avenue Reine Astrid. Les permanences sont assurées par une assistante sociale à temps plein (Nadine Goubert jusqu'à fin mars 1986).

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9 à 12 heures.
Mercredi : de 14 à 18 heures.

Le service s'adresse aux jeunes de ± 14 à 30 ans. Il se fixe comme objectif d'apporter une aide concrète et efficace aux différents problèmes rencontrés par les jeunes.

L'aide individuelle

Pour cela, il dispose, d'une part, d'une banque d'informations concernant la sécurité sociale, les allocations d'études, l'emploi, le chômage, les loisirs, le droit des jeunes, la milice...

D'autre part, une possibilité d'aide à plus long terme (problèmes relationnels, toxicomanie, problèmes de scolarité...) est offerte.

Une aide financière via le C.P.A.S. est possible.

Le service sera également disponible aux personnes en contact avec les jeunes (enseignants, familles, employeurs...).

Les animations

Dans une optique de travail plus communautaire, deux soirées d'informations ont déjà été organisées. Jusqu'à présent, deux thèmes ont été abordés :

— « Droits et devoirs des jeunes face à l'obligation de milice ».

— « L'amour ... oui ... mais » traitant des aspects juridiques, médicaux et affectifs de la sexualité et de la contraception.

D'autres soirées d'information seront certainement envisagées dans l'avenir.



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20
Limauges
Tél. 010/61 24 33

- Spécialité : Brushing
- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

Le Centre de Loisirs Actifs : Une expérience pilote d'animations globales et permanentes pour enfants

C'est à l'occasion des colloques interprovinciaux sur le thème des plaines de jeux que des représentants du Conseil de la Jeunesse d'expression française (CJEF), des Services Provinciaux de la Jeunesse (SPJ) ainsi que du Ministère de la Communauté française — réunis au sein du Conseil d'Actions Culturelles d'expression française — ont émis le désir de « promouvoir une politique culturelle pour l'enfant en favorisant toute disposition en vue de :

- créer dans les communes des espaces communautaires dont les enfants seraient les usagers prioritaires ;
- favoriser l'organisation d'animations globales et permanentes ».

Pour atteindre cet objectif, un « projet de reconnaissance d'expériences-pilotes d'animations globales et permanentes pour enfants » a été mis sur pied.

Le Centre de Loisirs Actifs de notre Ville (pour mémoire, déjà cité comme plaine de jeux pilote lors d'un colloque organisé en 1982 par le Ministère de la Communauté française) a rentré un dossier de candidature dans le cadre de ce projet de reconnaissance.

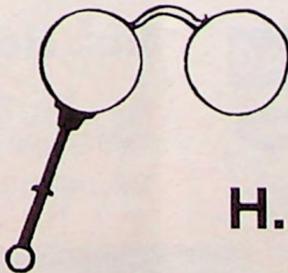
Les objectifs de ce projet pleinement en accord avec ceux des expériences pilotes ont permis au CLA ainsi qu'à dix autres « communes de Wallonie » cette reconnaissance qui assure outre un subside financier, l'intervention d'un animateur permanent pendant trois ans, durée de l'expérience.

Mais quels sont les objectifs qui sous-tendent le projet du CLA ? C'est Bénédicte Herman, présidente du CLA, qui nous répond :

« La finalité de notre action est de développer, dans tous les quartiers de la Ville, une animation pour les enfants, animation s'articulant autour de 3 axes :

- 1/ éducation et développement,
- 2/ loisirs et éducation,
- 3/ protection et aide.

(suite page 16)



H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 39 96

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alsemberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/344 34 46

VOTRE OPTICIEN

JEUNES

Nous pouvons dire que, globalement, nous souhaitons favoriser une coordination entre les structures qui développent des activités pour les enfants de la Ville : ces diverses organisations qui, par leur(s) action(s) ont toutes à des degrés divers et à des niveaux variés un impact sur cette population. Et partant de cette coordination, de cette collaboration entre les différents intervenants, favoriser une politique concertée en matière d'enfance et de jeunesse avec toutes les instances de la Ville : les comités de quartiers, la commission consultative de la Jeunesse, le CLA...

Les objectifs à court terme et plus concrets que s'est fixé le CLA sont les suivants :

- centrer notre action sur trois quartiers : Limelette, Limauges et le Bauloy ;
- favoriser les transitions c'est-à-dire sensibiliser parents, adultes, moniteurs et animateurs du CLA pour une future prise en charge des activités une fois l'expérience terminée.

Pour cela, le premier travail de l'animateur consiste en une « enquête » spécifique dans chacun de ces lieux où les demandes ne sont pas identiques ainsi qu'en la rencontre de tous les intervenants potentiels (enfants, parents, associations...). Ce premier travail devrait être terminé fin mars... A suivre !

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublax

de la maison STORMACQ



Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine, etc...

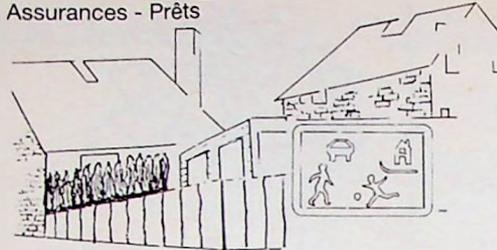
grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty

Tél. 61 21 04

philippe gomez

Assurances - Prêts



Vous conseiller pour mieux vous assurer...

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/41 8737

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

C'est mon métier

Le Service Jeunesse de la Police communale

Le Service Jeunesse de la Police communale, comme nous l'avons signalé dans une édition précédente, est dirigé par Mademoiselle Claudine Geraerts (Inspecteur de police) assistée de Monsieur Eric Marien (Agent brigadier de police).

Le but de ce service est d'une part de recueillir et de rechercher tous faits ou renseignements utiles à déceler les événements qui pourraient nuire à la santé physique et morale des jeunes en tant que les actes relèvent d'un abus commis par le mineur lui-même ou par des tiers en cause et, d'autre part, de participer à l'aménagement ou à la transformation d'infrastructures propres au développement des enfants et des adolescents. Enfin, et pour la première fois, le service jeunesse a mis sur pied un programme permanent de prévention routière destiné aux élèves des 1^{er}, 2^e et 3^e degrés de l'enseignement primaire de tous les établissements scolaires installés sur notre territoire. Ces cours sont dispensés à plus de 2.000 élèves avec

le concours du corps professoral. Ce programme se veut théorique la première année et est envisagé de manière pratique (piste de circulation) la deuxième année. Le premier cours a eu lieu le 17 février 1986 à 10 h. 30 à l'école communale des Coquerées.

Il est malaisé de détailler les objectifs du service jeunesse, il est donc loisible à tous ceux qui rencontrent un problème ou qui souhaitent des renseignements complémentaires de téléphoner soit au Commissariat de police (service Protection de la Jeunesse - Melle Geraerts ou M. Marien au 41 45 03 et ce de 8 h. à 16 h. 30), soit en dehors des heures d'ouverture de bureau aux numéros suivants :

41 70 66 (privé Geraerts)

41 47 64 (privé Marien)

Former la jeunesse, l'aider, l'entourer... une réalité à Ottignies-Louvain-la-Neuve !

Dossier réalisé par Nadine Goubert,
Claudine Geeraerts et Marcel Buelens.
Coordination : service de la Participation.



Ets. Hermand sprl

Avenue des Combattants, 117
1340 Ottignies

Tél. : 010/41 34 32



interRent

Location de véhicules

L'HISTOIRE AU FIL DU TEMPS

Quand les orgues mécaniques faisaient danser nos grands parents

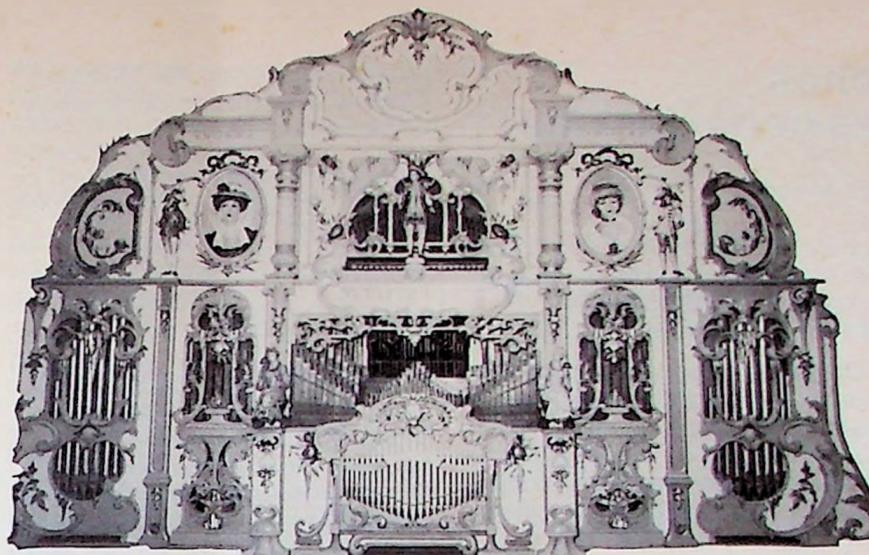
Les amoureux de la musique rétro vont être gâtés. Chaque dernier samedi du mois, de 14 à 15 h., l'orgue Mortier (1919) installé à la Bibliothèque de Culture Générale de Louvain-la-Neuve leur offrira un petit concert.

Au moment où ces instruments, témoins d'une époque qui croyait passionnément à la mécanique, entrent au musée, évoquons brièvement leur histoire.

L'origine des grands orgues de bal automatiques — les « violes », comme on dit chez nous — remonte à la fin du 16^e S. lorsqu'on réussit pour la première fois, à reproduire mécaniquement un air de musique en disposant des taquets et des pointes sur un **cylindre en bois**. On venait de découvrir la manière de conserver de la musique et de la reproduire sans l'intervention de l'homme. Cette invention fut appliquée immédiatement aux carillons qui marquaient les moments de travail et de prière.

Au début du 19^e S., les miniaturisations successives, l'amélioration de la méthode de rotation des cylindres et le remplacement des lames du clavier de la boîte à musique par de petites touches avaient permis aux artisans de la Forêt Noire de créer les premiers orgues mécaniques. Le plus ancien de ces instruments connu comptait 9 tuyaux correspondant à 9 notes différentes. Sa mécanique était basée sur un principe extrêmement simple qui n'a plus guère varié depuis : le soufflet aboutit dans un canal en communication avec le sommier. La pointe disposée sur le cylindre soulève la touche qui actionne une bascule en bois ouvrant la soupape correspondant à chaque tuyau.

Ce petit orgue connut rapidement une très grande vogue, à tel point que les facteurs d'orgues classiques ne tardèrent pas à se lancer dans leur fabrication. Il y en eût en Allemagne, en France et en Angleterre. Dès 1817 ils fabriquèrent des grands orchestrons capables de reproduire de la musique militaire.



Balseau

Orgue Mortier datant de 1926 (92 touches, 19 registres)

Mais les cylindres étaient fragiles et encombrants. En 1842, Claude Seytre de Lyon les remplaça par du **papier perforé** enroulé sur un rouleau. Il s'était inspiré de l'invention de son concitoyen Jacquard qui l'avait utilisé pour le métier à tisser.

Jusqu'aux environs de 1870, la fabrication des orgues mécaniques resta artisanale. Ce fut l'époque de gloire des ateliers Chomassin à Mirecourt, Gasparini à Lyon et Gavioli, Marengi et Limonaire à Paris.

Après 1870 des manufactures industrielles s'ouvrirent à Leipzig et à Berlin d'abord, à Paris ensuite (Thibouville-Lamy).

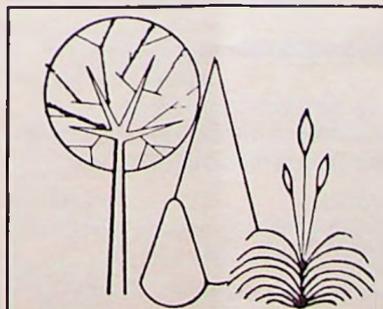
A partir de 1874 la Belgique aussi se lança dans la fabrication des orgues mécaniques avec Cornaud à Anvers. Ce fut l'origine de véritables dynasties qui avaient nom : Verbeeck, Mortier, Hooghuyts et, plus récemment, Decap. Tous s'inspirèrent de Gavioli l'inimitable.

C'est lui qui, en 1892, provoqua une véritable révolution en améliorant la notation et en inventant les **cartons perforés pliés** sur eux-mêmes pour former un volume. Ce système supplantait définitivement le cylindre pointé et fut complété, après 1918, par l'utilisation de l'air comprimé qui permit de faire jouer de véritables instruments placés sur la façade des orgues : accordéon, saxo, batterie...

Les grands orgues de bal étaient décorés de moulures baroques et de glaces. Ils étaient rehaussés de portraits de femmes dans le plus pur style Mucha. La façade de ces instruments pouvait atteindre un développement de 9 m. de long sur 5 m. de haut.

A la faveur de la mode rétro des artisans ont pris la relève, comme André Thyron de Grand-Rosière. La fabrication d'une « viole » ordinaire leur demande environ 1.500 heures de travail et l'utilisation de \pm 500 m. de tuyaux en plastique pour amener l'air aux différentes « flûtes ».

José Desmet



Rue Abbessé 53
5864 - Nil-Saint-Vincent

hubert de brye

**entreprise
de parcs
et jardins**

**tél.
010 * 65.79.21**

PARTICIPATION

Echos des commissions

Tiers-Monde

Au cours de sa réunion du 27 décembre la Commission a entendu la suite des exposés relatifs aux projets d'aide au Tiers-Monde :

— Campagne d'ouverture de puits villageois, formation de puisatier entretien des pompes dans la province de Nampula au Mozambique. Ce projet présenté par Oxfam a déjà recueilli 71.000 fr. dans l'entité (opération 11.11.11)

— Soutien à un groupe de paramédicaux ans la lutte contre la lèpre à Bombay. Le projet est présenté par les Amis du Père Damien via Mme Claire Velut. Ce projet sera soutenu sans recours aux subsides (fourniture d'un microscope et d'un équipement de physiothérapie)

— Réalisation d'une adduction d'eau à Kanama (Rwanda). Le projet est présenté par Mr. Godding et coûterait 1.700.000 fr. Il recevra 65.000 fr. de subsides.

Le projet introduit par le Centre Tri-continentale (soutien à une coopérative agricole au Nicaragua que nous avons évoqué dans notre n° 27) recevra également 65.000 fr. Quant au projet de la Fondation Riou (lutte contre la désertification au Niger, présenté dans notre n° 27), il a lui aussi retenu l'attention de l'assemblée puisqu'il sera demandé aux enfants des écoles d'apporter chacun la petite somme nécessaire à l'achat d'un arbre. Une campagne de sensibilisation sera organisée en ce sens.

Signalons que M. Godding (voir plus haut) recherche de vieux équipements de sport (vareuses, shorts...) pour le Rwanda.

Affaires sociales

La Commission s'est réunie le 10 janvier et examine le projet de Centre du 3^e Age prévu au Douaire. Des négociations sont actuellement en cours pour l'achat d'un terrain de 40 ares près de la « Limerie » mais il rencontre deux difficultés : négociations à l'achat et régionalisation de la SNL. L'état actuel du projet indique qu'il ne sera pas possible d'installer un restaurant dans l'immeuble prévu (3 étages à 8 appartements pour une

ou deux personnes). Par contre on étudie la possibilité de faire fonctionner un service infirmier.

Les membres passent ensuite à l'examen des besoins des différentes associations.

Culture

Réunie le 24 janvier, la Commission passe à l'examen de l'avant-projet des travaux prévus aux écoles du Centre et de La Croix. Elle attribue ensuite les subsides de la manière suivante :

G.R.E.C.S. (Radio L.L.N)	4.650 frs.
Philharmonie « Concordia »	16.325 frs.
Orchestre à cordes	6.975 frs.
Fanfare Saint-Jean-des-Bois	11.625 frs.
Chorales :	
« Petite Limelettoise »	4.650 frs.
« La Ritournelle »	4.650 frs.
« Les P'tits Pot's »	4.650 frs.
« La Saltarelle »	4.650 frs.
« La Pagaille »	4.650 frs.
« La Badinerie »	4.650 frs.
« Saint-Remy »	16.275 frs.
Culture au Présent	4.650 frs.
C.C.O.	9.300 frs.
Assoc. Habitants L.L.N.	4.650 frs.
Horticole « La Fourmi »	6.975 frs.
Mousty « Photo Club »	4.650 frs.
Concerts de Midi L.L.N.	4.650 frs.
A.W.A.C.L.O.	4.650 frs.
Le Sycomore	6.975 frs.
« Plumes Romanes »	6.975 frs.
Comité des fêtes	
Chapelle aux Sabots	4.650 frs.
Ludothèque L.L.N.	13.950 frs.
Ludothèque Cérroux-Mousty	13.950 frs.
Bibliothèque Clinique	6.975 frs.
Club Magnétic	13.950 frs.
Amis de la Morale Laïque	4.650 frs.
asbl La Libre Pensée de la Dyle	4.650 frs.
	200.000 frs.



Affaires sociales

Lors de sa réunion du 29 janvier, la Commission a attribué les subsides suivant la répartition ci-dessous :

Vie Féminine	11.000 frs.
La Ligue des Familles	15.000 frs.
Femmes Prévoyantes	
Socialistes	11.000 frs.
Amicale des pensionnés	26.000 frs.
Entraide de Blocry	7.000 frs.
ACIH	10.000 frs.
CDTI	5.000 frs.
REDECHO	10.000 frs.
Croix-Rouge	5.000 frs.

Tiers-Monde

Au cours de sa réunion du 30 janvier, les membres ont entendu une communication de M. de Fays signalant qu'il est interdit d'exporter des microscopes et de l'équipement physiothérapeutique vers les Indes. Ce sera donc le Zaïre qui recevra ce matériel.

Ensuite l'assemblée fixe au 15 juin 1986 la date limite pour la rentrée des projets qui seront examinés en septembre.

En ce qui concerne la sensibilisation des écoles aux problèmes du Tiers-Monde (voir réunion du 27.12) la date du 16 avril est retenue pour organiser, au Centre Culturel, une « foire aux outils pédagogiques ». Vous lirez d'autre part un article sur ce thème.

Jeunesse

Lors de sa réunion du 5 février les membres prennent connaissance des nouveaux services s'occupant de la jeunesse. On trouvera d'autre part (rub. « Jeunes ») un dossier complet à ce sujet (« Qui fait quoi pour les Jeunes ? »).

Ensuite la Commission procède à la répartition des subsides attribués pour l'année 1986 :

Guides Blocry	41.950 frs.
Patro Saint-Remi	12.200 frs.
Scouts Blocry	24.550 frs.
Patro Sainte-Thérèse	11.000 frs.
Patro Tom Dooley	15.750 frs.
Scouts 42 ^e LLN	18.950 frs.
Mojelo	10.550 frs.
Au Mégot asbl	7.000 frs.
Scouts Les Tilleuls	9.500 frs.
Scouts et guides Petit-Ry	48.550 frs.

200.000 frs.

Sports

En réunion du 13 février, les membres font un tour de table à propos des tarifs de location des salles communales.

Ensuite ils procèdent à la répartition des subsides pour la présente année :

Le Rebond	14.000 frs.
Smashing Girls	25.000 frs.
Volley Ott.	14.000 frs.
C.S. Dyle	28.000 frs.
La Prime	2.000 frs.
E.P.O. Plongée	13.000 frs.
C.N.O.B. Natation	40.000 frs.
T.C. Lauzelle	27.000 frs.
La Sauterelle	17.000 frs.
C.B. Oit. MF.	15.000 frs.
Francs Archers	2.500 frs.
Centre Réadapt. Sportive	2.500 frs.

PARTICIPATION

Foire aux outils pédagogiques

Mercredi 16 avril 1986 de 12 à 18 h.

Notre Ville, comme on le lira par ailleurs, a soutenu financièrement deux projets de développement dans le Tiers-Monde en 1984 (Ouganda et Nicaragua) et deux autres en 1985 (Nicaragua et Rwanda), sélectionnés par la Commission communale consultative de coopération au développement sur base de critères qu'elle s'est fixés.

Parmi ces critères, on trouve celui de la « prise de conscience » : il n'y a pas de réelle politique de coopération au développement sans une politique résolue d'information et de sensibilisation. Les projets de développement que nous soutiendrons doivent pouvoir servir de base à l'information de notre population pour permettre une prise de conscience des relations de dépendance entre les pays du Nord et les pays du Sud. A plusieurs reprises, des partenaires du Tiers-Monde nous ont interpellés en affirmant : « Quand vous donnez un franc pour le Tiers-Monde, gardez 50 centimes pour votre information ».

Ce travail d'information, la Commission veut le commencer dans les écoles primaires de l'entité. Elle a élaboré une proposition de programme d'information et d'animation dans les classes de 5^e et 6^e primaires des écoles des différents réseaux d'enseignement de la Ville, pour l'année scolaire 1986-1987. Ce programme permet notamment d'éveiller la sensibilité des enfants à travers les différents cours (géographie, histoire, mathématique, français, langues, biologie, religion, morale, etc...). Les Organisations Non Gouvernementales de Coopération au Développement (O.N.G.) disposent d'un matériel d'information nombreux et varié pour ce faire.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'organiser une « Foire aux outils pédagogiques » sur le Tiers-Monde pour les instituteurs et institutrices des 5^e et 6^e primaires, ouverte également aux animateurs des mouvements de jeunesse, aux autres enseignants, aux parents, et à toute personne intéressée par ces questions, le mercredi 16 avril 1986 de 12 à 18 h. au Centre Culturel d'Ottignies (Foyer).

Au programme :

De 12 à 18 h. :

Exposition de matériel pédagogique permettant d'aborder les questions du Tiers-Monde à l'école primaire :

— dossiers, jeux pédagogiques et de sensibilisation, livres, montages audio-visuels, films, fiches pédagogiques par cours, etc...

15 h. (1) :

Présentation du programme d'information et d'animation dans les classes de 5^e et 6^e primaires pour l'année scolaire 1986-1987

15 h. 30 (1) :

Présentation des projets de développement soutenus par la Ville en 1984 et 1985.

(1) Heures à confirmer.

Cette « Foire aux outils pédagogiques » est organisée avec la précieuse collaboration du « Collectif Ecoles / Tiers-Monde Brabant Wallon.

Pour tous renseignements, contacter :

— Le service communal de la participation
Maison du Tourisme
avenue des Combattants
Tél. : 41 27 40

— Le « Collectif Ecoles / Tiers-Monde Brabant-Wallon »
Maison du Tiers-Monde
avenue des Combattants 120
Tél. : 41 31 34

Belges-Immigrés ;

Fête de solidarité

Le Comité de Défense des Travailleurs Immigrés (CDTI) organise le 3 mai 1986 à Louvain-la-Neuve

Sa fête annuelle de Solidarité Belges-Immigrés,

avec la collaboration du Centre International des Etudiants Etrangers (CIFE).

Si vous êtes intéressés par la préparation de cette manifestation (traditionnel couscous, musique d'ailleurs), veuillez prendre contact avec le CDTI (42, rue de la Chapelle - 1340 Ottignies-LLN - Tél. : 41 92 65 - 41 82 39 après 17 h.).

C.N.C.D. ASBL
Av. des Combattants, 120
Tél. 41 31 54

Une librairie

Des livres sur le Tiers-Monde, ses problèmes, ses richesses et réalités... sur les rapports Nord-Sud...

Pour enfants, pour jeunes et pour moins jeunes !

Des petits, des grands, des chers, des pas chers...

De bonnes idées de cadeaux, aussi.

un centre de documentation

Des dossiers, des revues, des jeux pédagogiques, des montages audio-visuels,...

Une revue de presse actualisée, thème par thème et pays par pays.

...accessibles à tous et à toutes aux heures suivantes :

mercredi de 13 à 18 h.

vendredi de 13 à 18 h.

samedi de 10 h. à 12 h. 30.

Le S.I. organise une journée « Portes ouvertes »

Sollicité par la fédération touristique de la Province de Brabant pour la communauté française, le Syndicat d'Initiative a mis sur pied une opération « portes ouvertes » dans la localité.

C'est ainsi que s'ouvriront pour vous, le vendredi 18 avril, les portes de la tour de Moriensart, témoin de l'architecture militaire du XIII^e S. et celles des installations de Delta Aérostatic, berceau des fameux « ballons cérousiens ».

Les visites seront respectivement assurées par les propriétaires :

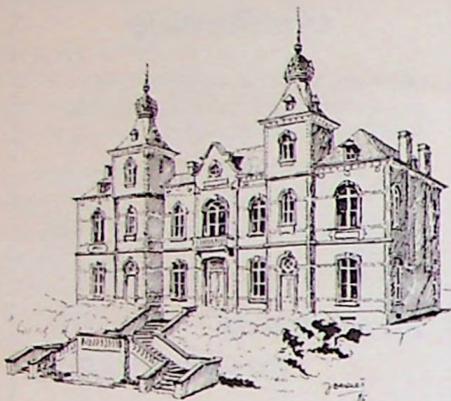
M. Gericke d'Herwijnen vous recevra à Moriensart de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. ;

M. Delforge, quant à lui, vous révélera les ficelles du métier dans ses ateliers de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Bienvenue donc à tous le 18 avril à Céroux !

PARTICIPATION

En suivant les séances du Conseil Communal



Séance du 17 décembre

Après avoir rendu hommage à M. Joseph Pierson, échevin décédé le 27 novembre, le Conseil Communal procède à l'installation de MM. Joseph Stouffs élu nouveau conseiller

et Robert Delogne en qualité d'échevin.

L'Assemblée prend ensuite connaissance des modifications intervenues au sein du conseil de la Fabrique d'église St-Pie X où M. Gilbert Michels remplace M. André Marchand, secrétaire démissionnaire. Elle approuve à l'unanimité le budget 1986 et le compte 1984 du CPAS. Elle décide l'acquisition de l'ancienne boulangerie Denamur (8, avenue Astrid) pour la somme de 2.541.000 fr. et le classement comme monument de la totalité de l'église Notre-Dame de Mousty. Elle approuve le projet d'aménagement de vestiaires et d'une buvette au pavillon du terrain de football de Lauzelle ainsi que les travaux d'amélioration de la rue de la Boissette et différentes autres voiries.

Le conseil marque son accord sur les travaux de peinture à effectuer à l'intérieur de l'église St-Géry à Limelette ainsi que sur la restauration des orgues de l'église de Céroux (estimation : 1.220.000 frs.).

Séance du 7 janvier

Le Conseil Communal émet un avis favorable sur le projet de limitation de vitesse qui sera appliquée à l'avenue Baudouin 1^{er} (90 km/h.). Il établit une taxe de 1.700 centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 1986. De même, il fixe à 6 % le taux des additionnels à l'impôt des personnes physiques et à 400 frs. par kilowatt la taxe sur la force motrice. Le prix des concessions aux cimetières est également fixé : 10.000 frs. sans caveau, 15.000 frs. avec caveau ou pour une cellule de columbarium.



Nous reproduisons ci-dessus un très beau document qui nous a été aimablement transmis par M. Paul Colombel, maire de Jassans-Riottier.

On aperçoit en bas à gauche : le hall omnisports et la résidence « Les Maronniers » pour personnes âgées.

Au centre en bas : l'église et le presbytère précédé de son jardin.

Au centre à gauche : la mairie, la salle des fêtes et l'école en face desquelles se situe la place de Limelette.

A l'arrière plan à droite : les HLM du quartier Monplaisir.

G. NOEL

Maison fondée en 1920

Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. 010/41 31 90

- Vente et réparation du matériel agricole et horticole
- Travaux de soudure et vente fer au détail
- vente huile Castrol

SANTE

Premiers secours :

La Clinique Saint-Pierre a inauguré un S.A.M.U.

Afin de mieux rencontrer les préoccupations de la population de la région en matière de premiers secours aux personnes blessées ou accidentées, la Clinique Saint-Pierre, en collaboration avec le Centre de Secours de la Ville de Wavre, a décidé de mettre sur pied un Service d'Aide Médicale Urgente.

Un véhicule d'intervention (VW Golf) a été acquis et équipé par la Clinique (radio, avertisseur sonore, girophare, trousse médicale de secours...). Parallèlement, le Centre de Secours de Wavre rééquipait une ambulance de réanimation de tout le matériel nécessaire (cardioscope, défibrillateur, matériel d'intubation, d'oxygène et d'aspiration, perfusions, médicaments...).

Comment fonctionne ce service ?

Dans le cas d'un appel S.A.M.U., le Centre de Secours de Wavre avertit immédiatement le Service des Urgences de la Clinique Saint-Pierre par un numéro d'appel exclusivement réservé à cette fin, il précise le lieu et la nature de l'intervention.

Aussitôt, un médecin de garde S.A.M.U. et une infirmière du Service des Urgences prennent place à bord du véhicule stationné à la Clinique et se rendent sur les lieux de l'accident. Ils y rejoignent l'ambulance de réanimation partie de Wavre.

Sur place, ils peuvent apporter aux blessés les premiers soins médicaux indispensables au maintien de leurs fonctions vitales puis accompagnent le malade lors de son transport en ambulance vers l'hôpital.

Le S.A.M.U. intervient notamment en cas d'accident grave de la circulation (ou sur autoroute), en cas de noyade, tentative de suicide, blessure par arme à feu, électrocution, asphyxie, brûlures graves, catastrophes avec blessés (explosions, incendie...), sur appel d'un autre médecin ou d'une ambulance déjà sur place.

Sur le plan des pathologies, ce sont les accidents cardio-vasculaires qui viennent en premier lieu.



Le service est opérationnel depuis le 18 novembre 1985, 24 heures sur 24.

Dans un premier temps, il a été décidé de circonscrire le secteur d'intervention aux communes desservies par le centre de Secours de Wavre, à savoir : Wavre, Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux, Walhain, Chastre, Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Etienne, Ottignies et Rixensart.

Depuis qu'il est entré en fonction, le S.A.M.U. intervient en moyenne une fois par jour. Ses interventions oscillent entre 20 et 50 minutes pour un secteur assez vaste (entre le départ du véhicule et le retour de l'ambulance de réanimation avec l'équipe médicale à son bord).

Fondation Docteur Laduron

La mise sur pied d'un service S.A.M.U. est coûteuse, ce qui n'est rien certes en regard des vies qui pourront ainsi être sauvées.

Ainsi, la Fondation Docteur Laduron, créée en hommage au Docteur Laduron qui fonda la Clinique en 1937 et dont la constitution officielle a eu lieu le 14 décembre, s'est-elle assignée pour premier objectif de recueillir des fonds en vue de soutenir cette initiative. D'autres projets visant à la promotion de la qualité de l'institution et des activités de soins pourront être également financés, qu'il s'agisse de soins proprement dits, d'enseignement, de recherches médicales ou de support logistique et administratif.

La population désireuse de soutenir ces efforts peut virer ses dons au compte n° 799-5508971-52 de la Fondation Docteur Laduron à 1340 Ottignies.

L'électricité, c'est **UNERG-SIDELEC**
auprès de qui vous pouvez vous informer !



OTTIGNIES - Rue du Monument 54 - (010) 41 74 04

Al-Anon est-il pour vous ?



Des millions de gens sont affectés par la consommation excessive d'alcool d'une personne de leur entourage. Les vingt questions suivantes sont destinées à vous aider à déterminer si oui ou non vous avez besoin d'Al-Anon :

1. La quantité d'alcool consommée par une autre personne vous préoccupe-t-elle ?
2. La consommation d'alcool d'une autre personne vous cause-t-elle des ennuis d'argent ?
3. Mentez-vous pour couvrir quelqu'un qui boit ?
4. Avez-vous l'impression que l'être aimé attache plus d'importance à l'alcool qu'à vous-même ?
5. Pensez-vous que la conduite du buveur est due à ses compagnons ?
6. L'heure des repas est-elle fréquemment retardée à cause du buveur ?
7. Vous arrive-t-il de faire des menaces telles que : « Si tu ne cesses pas de boire, je vais te quitter » ?
8. Quand vous accueillez le buveur en l'embrassant, essayez-vous discrètement de sentir son haleine ?
9. Avez-vous peur de le contrarier par crainte de provoquer une cuite ?
10. Etes-vous blessé ou gêné par la conduite du buveur ?
11. Chaque jour de congé vous semble-t-il gâché à cause de l'alcool ?
12. Avez-vous déjà songé à faire appel à la police à cause du comportement du buveur ?
13. Vous surprenez-vous en train de chercher de la boisson cachée ?

14. Croyez-vous que si le buveur vous aimait, il cesserait de boire pour vous faire plaisir ?

15. La peur ou l'anxiété vous font-elles refuser des invitations ?

16. Vous sentez-vous parfois coupable quand vous pensez à tout ce que vous faites pour contrôler le buveur ?

17. Pensez-vous que vos autres problèmes seraient résolus si le buveur cessait de boire ?

18. N'avez-vous jamais menacé de vous blesser dans l'espoir d'effrayer le buveur et de l'amener à dire : « Je regrette » ou « Je t'aime » ?

19. Vous arrive-t-il d'être injuste envers les gens (enfants, employés, parents, collègues, etc.) parce que vous êtes en colère contre quelqu'un qui boit trop ?

20. Avez-vous l'impression que personne ne comprend vos problèmes ?

Si vous avez répondu oui à trois ou plus de ces questions, AL-Anon ou Alateen peut vous aider. Vous pouvez communiquer avec Al-Anon ou Alateen en consultant l'annuaire téléphonique de votre région ou en écrivant à :

Groupes Familiaux « Al-Anon »
Rue Van Artevelde, 44
1000 Bruxelles
Tél. : 02/512 17 19

Contacts locaux :
Juliette : 41 60 97
Gisèle : 22 67 75
Joseph : 02/653 14 24

Croix-Rouge

Programme des collectes de sang 1986

Ottignies : Centre de Mousty
Groupe 1 — 5 avril, 5 juillet, 4 octobre
Groupe 2 — 3 mai, 2 août, 8 novembre
Groupe 3 — 7 juin, 6 septembre, 6 décembre
Louvain-la-Neuve : Centre de Plasmaphèrese
16 avril, 6 mai, 24 septembre, 23 octobre, 27 novembre, 17 décembre
Limelette : Ecole gardienne
12 juin, 11 septembre, 11 décembre

Vingt-six couples jubilaires seront fêtés cette année

Cette année, nous célébrerons les couples jubilaires qui fêtent leurs noces d'or (50 ans de mariage) et de diamant (60 ans de mariage).

Nous les félicitons très sincèrement pour cette longue fidélité qu'ils se sont témoignée et invitons les couples qui ne seraient pas repris dans notre liste à se faire connaître auprès du Service des Fêtes et Cérémonies (M. Tasson - Tél. : 41 27 40).



Dave

Pour Anne André, Echevin des Fêtes, la cérémonie des jubilaires est devenue une chaleureuse tradition.

1. Noces de diamant

Charlier-Spreutels
Avenue des Combattants 93
Buffin-Dekaize,
Rue Escadron Brumagne 9
Houssonloge-Forget,
Allée du Bois des Rêves 1
Lamberg-Goossens,
Rue Nouvelle 34
Recloux-Piron,
Avenue des Combattants 93

SENIORS

2. Noces d'or

Hanouille-Ceusters,
Avenue des Combattants 93a

Cigare-Gillard,
Rue de Mont-Saint-Guibert 13

Claessens-Gérard,
Rue de la Sapinière 4

Dutron-Dumonceau,
Rue Alfred Haulotte 21

Lourtie-Pallen,
Avenue de la Paix 70a

Dedave-Gillet,
Rue du Culot 41

Piron-Bertrand,
Avenue Demolder 8

Couvreur-Delalay,
Avenue des Villas 26

Ginion-Vandingenen,
Rue du Puits 49

Buisset-Bosmans,
Avenue des Capucines 31

Denis-Goies,
Chaussée de la Croix 52

Strens-Dury,
Rue de Spangen 22

Vandeputte-Wetterene,
Rue du Tavernier 13

Aerts-Plas,
Avenue des Mèlèzes 9

David-Meurisse,
Rue du Ruisseau 22

Tellier-Schaer,
Avenue des Villas 14

Delvigne-Francotte,
Avenue de la Résistance 15

Marchal-Wanet,
Rue de la Chapelle 29

Fernandez-Jover,
Rue Marie d'Oignies 55

Evrard-Lemiere,
Rue du Viaduc 9

Roobrouck-Vandendriessche,
Rue de Morimont 5

Clôtures DETHY sprl

Avenue Albert 1^{er} 33
1342 Limelette
Tél. 010/41 50 88

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,
caoutchouc

Treillis en tous genres,
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Clapiers - Chenils

Remise à domicile

SOCIAL

La Ligue des Familles à votre service

Vous trouverez ci-dessous la liste
pratique des services offerts par la
Ligue des Familles ainsi qu'une
information sur le Fonds du Loge-
ment.

Solidarité des familles

Bureau :
Barbieux Marie-Hélène,
Avenue Schumann 1 - Tél. 41 83 57
Lebon Jean-Pierre,
Clos de la Jeunesse 3 - Tél. 41 57 60
Van Eechaute Jean-Pierre,
Fond de Bondry 20 - Tél. 41 82 06

Secrétaire :
Bauwin Paul,
Rue du Blanc-Ry 48 - Tél. 41 46 13

1340 Ottignies

Trésorier :
Gilot Etienne,
Avenue Roi Albert 63 - Tél. 41 39 95

Responsable
cartes de Chemin de Fer :
Morlot Denis,
Av. du Bois Claude 21 - Tél. 41 53 73

Responsable Timbres Famille :
Mertens Armand,
Vieux Chemin de Genappe 13 -
Tél. 41 75 29

Responsable Baby-Sitting :
Barbieux Marie-Hélène,
Avenue Schumann 1 - Tél. 41 83 57

Responsable Bourse aux Vêtements :
Marchand Régine,
Avenue de l'Espinette 32,
1348 Louvain-la-neuve - Tél. 41 78 57

1341 Cérroux-Mousty

Secrétaire et responsable
cartes de Chemin de fer :
de Brye Marguerite,
Avenue Provinciale 55 - Tél. 61 11 93

Délégué Timbres Famille :
Driesen Claude,
Rue Chapelle aux Sabots 15 -
Tél. 61 18 76

1342 Limelette

Secrétaire-Trésorier :
Hauterra Maurice,
Avenue Albert 1^{er} 120 - Tél. 41 48 87

Responsable
cartes de Chemin de Fer :
Madame Wauquaire,
Rue Xavier Charles 12 - Tél. 41 45 92

Fonds du logement

Objet des prêts

Les prêts sont consentis pour l'achat,
la construction, la transformation
d'une maison ou d'un appartement,
de même que pour l'acquisition du
terrain à bâtir.

Composition de la famille, ressour- ces, capital de départ

Le candidat emprunteur doit :

- avoir au moins trois enfants à charge. Un enfant orphelin est compté pour deux, de même qu'un enfant handicapé à 66 %. Le père, la mère, handicapé à 66 %, est compté comme enfant à charge ;
- résider depuis un an en Belgique ;
- jouir de revenus professionnels stables et suffisants, qui ne peuvent cependant pas être supérieurs à certains plafonds ;
- posséder un capital de départ suffisant ;
- n'être plein propriétaire ni usufruitier d'une autre habitation ;
- conférer hypothèque en premier rang sur le logement, objet du prêt.

Limites de valeur et de volumes des immeubles

L'immeuble, objet du prêt, ne peut dépasser certaines limites de volume et de valeur. La famille doit l'occuper pendant toute la durée du prêt.

Taux d'intérêt

Les intérêts sont dégressifs. Aux prêts de ceux qui ont le plus d'enfants à charge s'appliquent les taux les plus bas.

Si vous vous interrogez sur vos chances de bénéficier des avantages qu'offre le Fonds du Logement, assurez-vous de l'avis de son délégué régional, Monsieur Manderlier, avenue Cardinal Mercier 12, Bte 1, 500 Namur - Tél. 081/22 44 75.

Ets Renard sprl Hobby Center

Avenue des Combattants, 92
1340 - Ottignies
Tél. : 010/41 41 74



50 ans d'expérience

Ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 18 h.

Les allocataires sociaux se prennent en charge

Le Comité de défense des allocataires sociaux vient de s'installer au 108 de l'avenue des Sorbiers à Limelette. Il s'agit d'un groupe d'anciens assistés sociaux ayant pris leurs problèmes en charge et étant, en majeure partie, sortis de l'assistance sociale.

Grâce à l'étude approfondie des lois organiques des C.P.A.S. (Centres publics d'assistance sociale) ainsi qu'aux contacts divers et réguliers avec les organismes sociaux, ce groupement est en mesure d'apporter une aide aux assistés. Vu le nombre de plus en plus grand de « minimexiens », les assistants sociaux ne savent plus où donner de l'aide. Celle que peut fournir ce comité est de plusieurs ordres : défense devant la Chambre de recours, défense devant le Conseil d'Etat, conseil, courrier, remise au travail éventuel suivant les possibilités.

A l'instar des alcooliques anonymes, plus convaincant pour les personnes en panne parce qu'ayant vécu les mêmes difficultés, c'est au contact d'anciens assistés sociaux que d'autres assistés peuvent se faire comprendre et obtenir une aide efficace.

Renseignements : Michel Dainville, Comité de défense des allocataires sociaux (avenue des Sorbiers 108 - 1342 Limelette).



Fargeat-Dumoulin sprl

Produits pétroliers
Location de containers

Avenue Lambermont 8
1342 Limelette
Tél. 010/41 33 24 - 41 70 27

Jeunes sportifs, participez à un stage ADEPS à L.L.N.



Pendant les vacances de Pâques, le Centre ADEPS de Blocry accueillera tous les jeunes sportifs qui souhaitent suivre un stage de perfectionnement.

Ces stages se dérouleront en internat ou en externat. Tous renseignements peuvent être obtenus au Centre ADEPS de Blocry, place des Sports 3 - Tél. 41 10 41.

INTERNAT (prix : 3.450 frs. + entrées piscine) :

Première semaine (du 30.3 à 17 h. au 5.4 à 14 h.)

Hand-ball : garçons de 11 à 14 ans - entrées piscine 40 frs.

Natation : mixte de 11 à 14 ans - posséder le brevet de 25 m - entrées piscine 200 frs.

Seconde semaine : (du 6.4 à 17 h. au 12.4 à 14 h.)

Athlétisme : mixte de 11 à 14 ans - entrées piscine 40 frs.

Basket-ball : mixte de 11 à 14 ans - entrées piscine 40 frs.

Football : garçons de 11 à 14 ans - entrées piscine 40 frs.

EXTERNAT (prix : 750 frs. + entrées piscine)

Athlétisme : mixte de 10 à 13 ans - du 31.3 au 4.4 - entrées piscine 40 frs.

Basket-ball : mixte, 12 ans min. - du 7.4 au 11.4 - entrées piscine 40 frs.

Escrime : mixte, 12 ans min. - du 31.3 au 4.4 - entrées piscine 40 frs.

Gym. sport. : filles, 10 ans min. - du 31.3 au 4.4 - entrées piscine 40 frs.

Initiation sport. : mixte, de 7 à 12 ans - du 7.4 au 11.4 - entrées piscine 80 frs.

Mini-volley : mixte de 9 à 12 ans - du 31.3 au 4.4 - entrées piscine 40 frs.

Natation : mixte, 10 ans min. - posséder le brevet de 25 m - du 31.3 au 4.4 - entrées piscine 200 frs.

Tennis de table : mixte, 13 ans min. - du 7.4 au 11.4 - entrées piscine 40 frs.

Volley-ball : mixte, 12 ans min. - du 31.3 au 4.4 - entrées piscine 40 frs.

Petit agenda des Promeneurs

Les Promeneurs d'Ottignies

Si vous aimez la marche, venez nous rejoindre au cercle « Les Promeneurs » d'Ottignies.

Rendez-vous chaque dimanche place du Centenaire à 8 h. 30.

Renseignements :
Présidence : Tél. 41 69 76
Secrétariat : Tél. 41 54 62.

Dimanche 23.3.86 :

Départ : salle « Le Rallye » rue du Monument (derrière le Centre Commercial du Douaire) de 8 h. à 15 h.

Marche F.F.B.M.P.
Distances : 35 - 20 - 10 - 5 kms.

Rugby Ottignies Club - ROC - vous connaissez ?



ROC

Savez-vous que :

- Le ROC fêtera cette année son dixième anniversaire. En dix ans, près de 200 jeunes et vieux ont foulé le terrain des Coquerées.
- L'équipe première joue la tête de la division 3 nationale, après avoir remporté, en 1983-84, le championnat de 4^e division.
- Depuis sa création, et seul club belge à l'avoir fait, le ROC organise

chaque samedi une école de rugby groupant des équipes poussins (7-11 ans), benjamins (12-13 ans) et minimes-cadets (14-17 ans).

- L'équipe benjamins a été championne en 1980 et a reçu cette année le mérite sportif d'Ottignies L.L.N.
- Cette année l'équipe minimes-cadets, invaincue à ce jour, joue le titre.

— Les équipes jeunes et seniors se déplacent régulièrement en France et en Angleterre.

- Les plus glorieux des seniors se sont même déplacés au Kenya !
- Des tournois avec des équipes françaises, anglaises, irlandaises et galloises ont été organisés à Ottignies L.L.N.

Alors, confidentiel le Rugby ?

Au Tennis Club du Parc,
du 7 au 13 avril :

Tournoi de l'espérance

Chaque année, le journal « Le Soir » organise son grand tournoi de tennis pour jeunes. L'objectif de ce tournoi est avant tout la *vulgarisation* du tennis chez les jeunes et, chaque année, des milliers de jeunes y partici-

pent, que ce soit au travers de leur école ou d'un club de tennis.

Au niveau de son organisation, le tournoi est ouvert à tous les jeunes qui n'ont pas plus de 16 ans ; 2 catégories sont prévues : jeunes gens et jeunes filles, tous les âges étant mélangés. Une phase éliminatoire se déroule au sein des clubs ou des écoles et les meilleurs de chaque éliminatoire se retrouvent alors dans

une phase finale, allant jusqu'à la « grande finale » qui consacre en général les grands espoirs du Tennis belge.

Nous ne pouvons qu'encourager tous les jeunes (membres ou non membres du T.C.L.) à s'inscrire à cette épreuve pour laquelle la participation est gratuite.

Contact :
Avenue Einstein 5 - Tél. 41 05 46

Tennis Club du Parc

Louvain-la-Neuve

Cotisations 86

— Adultes	4.800
— 13 à 18 ans	2.700
— 12 ans et moins	1.600
— Famille	11.000

Formule tout compris

- Cotisation annuelle été **et** hiver
- Été : pas de supplément pour les courts couverts (sauf électricité, 60 frs si nécessaire)
- Affiliation et assurance fédération incluses

Tennis Club du Parc 5 av. Einstein (en bordure N4) 1348 Louvain-la-Neuve 010/41 05 46



Héritiers d'une ancienne tradition :
Les Francs Archers

Dumont

Les Francs Archers d'Ottignies ont célébré leur 10^e anniversaire en famille, le samedi 7 décembre.

La fête débuta au Hall Omnisport des Coquerées, où jeunes et moins jeunes rivalisèrent d'adresse et de précision en une compétition fraternelle. Les sympathisants et les membres du Club gagnèrent ensuite la salle de Céroux pour la remise des prix et le repas de circonstance. Ce fut également, pour les pionniers du Club, l'occasion d'évoquer les principaux souvenirs qui émaillèrent ces dix années d'activité.

Le club des Francs Archers d'Ottignies fut créé en septembre 1974, au sein de l'a.s.b.l. Centre Sportif du Renivaux dont il constitua la section « Tir à l'arc ». Affilié à la Fédération Belge de Tir à l'Arc (F.R.B.T.A.) dès 1975, les Francs Archers pratiquent le tir sur cible, discipline olympique.

En 1980, ils furent le premier club belge d'archers à créer une section de tir sur cible à l'arbalète de campagne, une discipline relativement récente qui se développe chez les archers de divers pays.

Depuis 1982, les Francs Archers organisent des rencontres de caractère national et international dans leurs murs, avec l'aide de la Ville, du Collège du Christ-Roi, de la Province

de Brabant, de l'A.D.E.P.S. et de la Ligue Francophone de la F.R.B.T.A. Comme le veulent les statuts de leur association-mère (le Centre Sportif du Renivaux), ils participent en outre aux réjouissances locales qui animent leur ville et les agglomérations voisines.

Faire connaître et apprécier leur sport, permettre à tous les amateurs de le pratiquer correctement, sans discrimination élitique, au sein d'un groupe uni et accueillant, sont trois aspects complémentaires et indissociables de leur programme de promotion.

A sa naissance, en 1974, le club comptait 5 membres. Ils sont aujourd'hui 101, dont 38 âgés de 7 à 17 ans.

C'est un score étonnant qui ne s'obtient pas uniquement en tirant des flèches dans le jaune.

Il est vrai qu'ils ont eu la chance de pouvoir bénéficier de l'enthousiasme contagieux et d'un heureux mélange de compétences complémentaires de leurs trois présidents successifs : Philippe Michel, Cyrille Bodson et enfin Gaby Dumont. Entourés d'un comité souriant et particulièrement actif, tous trois ont réussi à faire de leur club un des plus beaux et des plus dynamiques de notre ville. Qu'ils en soient ici remerciés de tout cœur.

Encore bravo, les Francs Archers !

Heureux jubilaire, et bonne continuation !

G. Secretin
(Centre sportif du Renivaux)

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Démocratie Nouvelle

Un maroquin contre une rose

En 1982, Jacques Benthuy fut choisi comme porte-parole, coordonnateur du groupe « Démocratie Nouvelle », car Valmy Féaux, qui était à l'époque Ministre, s'était imposé un devoir de réserve dans les matières touchant à la politique communale.

Les tractations politiques post électorales du PSC et du PRL ont eu pour conséquences l'éviction du Ministre Ottintois du Gouvernement de la Région Wallonne, malgré l'excellent travail accompli, notamment en matière d'environnement et un très bon résultat électoral (plus de 16.000 voix de préférence) au scrutin du 13 octobre 1985.

Profitant de l'« opportunité », Jacques Benthuy lui proposa de reprendre sa fonction de leader, afin d'encore mieux utiliser au profit des Ottintois cette nouvelle disponibilité, associée à la compétence que tout le monde lui reconnaît.

C'est donc solennellement que, le 7 janvier, Jacques Benthuy remit au nouveau porte-parole de l'opposition les attributs de sa fonction : la « Rose Nouvelle » en déclarant : « à l'image de ce groupe très pluraliste, cette rose wallonne fut coupée très écologiquement à la faucille dans les jardins d'un presbytère ».

Le Conseiller Benthuy est devenu comme il le dit ironiquement, « porte-parole honoraire de réserve », à l'image de ce qui se fait dans certains corps de l'Etat !

Des miettes pour les clubs sportifs et les associations culturelles

Depuis plusieurs années, les commissions consultatives de la jeunesse, des sports et de la culture reçoivent chacune 200.000 francs à partager entre une multitude de clubs et associations de notre commune. C'est une somme ridicule en regard de l'ensemble du budget communal. De plus, il n'est pas tenu compte de la hausse du coût de la vie.

Lors de la discussion du budget 1986, Démocratie Nouvelle a proposé de porter en un premier temps

ON PREFERE

TELE BOUTIQUE

POUR SON SERVICE TECHNIQUE

25 ans d'expérience en électronique

VOTRE SPECIALISTE : RADIO - T.V. - HI-FI - VIDEO - CUISINES EQUIPEES



37 Ch. de la Croix
1340 Ottignies

cette somme à 250.000 francs par commission et de prévoir pour les années ultérieures une augmentation liée à l'indexation. Le PRL et le PSC ont refusé !

Une proposition démagogique?

Toujours lors de la discussion du budget, Jean-Marie Dubois a proposé au nom de Démocratie Nouvelle de prévoir une somme de 50.000 francs qui serait allouée à un groupement de la commune proposant une activité originale dans le cadre de l'Année de la paix.

Initiative intéressante... On parle beaucoup de paix mais lorsqu'il s'agit de passer aux actes c'est beaucoup moins évident.

A nouveau le PSC et le PRL se sont opposés à ce projet, le trouvant démagogique.

Amusant... l'année passée, le Collège avait proposé d'inscrire au budget une somme de 100.000 francs pour des projets s'inscrivant dans le cadre de l'Année de la jeunesse. Cela n'avait absolument pas été critiqué par l'opposition. Nous ne trouvons pas cela démagogique.

Bibliothèques de Louvain-la-Neuve et de Mousty (suite)

Rappelez-vous, dans le bulletin communal précédent, nous vous signalions que les bibliothèques étaient menacées. Depuis, la situation a évolué et, grâce à la mobilisation d'un grand nombre de personnes, à la pétition lancée par les responsables des bibliothèques, aux interpellations de Patrick Dupuis, le Collège a finalement revu sa position et une solution a pu être trouvée :

— Un TCT (troisième circuit de travail) a été demandé par les bibliothèques. La commune appuyera la requête et ainsi, si tout va bien, un certain nombre de personnes pourront être engagés.

— En cas de problème financier, suite aux frais de personnel actuels, la commune interviendra par le biais des modifications budgétaires.

Tout va mieux pour les bibliothèques. Cela prouve qu'il est possible en se mobilisant de forcer le Collège à tenir compte de l'avis des citoyens.

Ecole des Coquerées, sécurité des enfants

Savez-vous que dans la maison qui sert d'annexe provisoire à l'école des Coquerées les pompiers ne permettent pas à plus de quinze enfants de se trouver dans une classe installée au premier étage. Il serait pourtant possible à peu de frais d'aménager ce bâtiment de manière sûre.

André Decaffmeyer a, par deux fois, demandé au Conseil communal de suivre l'avis de l'inspection scolaire qui demande qu'on aménage une issue de secours.

Le Collège a refusé et a préféré signaler par lettre à la directrice d'école qu'elle avait à prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des enfants.

Cela s'appelle ouvrir son parapluie... Si un incendie se produit et si une classe se trouve au premier (une classe, avec les normes scolaires actuelles, cela fait plus de quinze élèves), le Bourgmestre et les Echevins diront qu'ils ne sont pas responsables et qu'ils ont la conscience en paix.

Ce n'est vraiment pas très élégant, ni très courageux.

A propos de la passerelle

En période hivernale, les usagers de la passerelle de la gare s'interrogent souvent pour savoir qui est chargé des mesures de déneigement, voire de sablage nécessaires à la praticabilité, en toute sécurité pour les personnes, de la passerelle.

Les réponses fournies par la majorité n'ont jamais été très précises à ce sujet.

Pourtant la convention signée par la SNCB et l'Administration communale d'Ottignies est claire : « La police et le nettoyage de la passerelle seront complètement assurés par les soins de la commune d'Ottignies et à ses frais exclusifs. Il en est de même de l'éclairage éventuel. » (art. 6).

Vous savez ainsi à qui vous adresser.

A ce propos, signalons que très prochainement un escalier fixe reliera directement la passerelle existante aux quais vers Bruxelles et Namur.

Vivre Autrement : Qui décidera ?

On se demande parfois quel processus de décision est à l'origine de certains travaux publics d'importance en Wallonie (ou ailleurs) et quel en est la motivation profonde. Vise-t-on directement à servir au mieux les intérêts de la communauté ou s'agit-il de répondre, de manière dissimulée, aux souhaits d'un particulier ou d'une minorité influente ?

Cette question importante se pose dans notre commune, plus précisément dans le cadre des travaux entrepris depuis quelques années entre Blocry et Louvain-la-Neuve, à savoir la jonction entre la voie express régionale Hamme-Mille - Nivelles RN25 (ex RN226) et la liaison Wavre - Ottignies RN238 (ex RN168).

Les riverains et les promeneurs ont déjà pu s'étonner de l'ampleur des travaux de l'échangeur adossé au lac de Louvain-la-Neuve mais, c'est au niveau du dernier tronçon assurant la jonction avec la voie express RN25 que l'on pétiîne.

La solution la plus rationnelle consisterait en un tracé « court » (± 400 m) longeant la voie de chemin de fer reliant Ottignies à Louvain-la-Neuve. Ce tracé est de loin le moins défavorable tant sur le plan du coût de la réalisation que du coût à l'usager (entretien et carburant). Il sera probablement la solution la moins bruyante pour les zones habitées du Biéreau. Enfin, il est largement soutenu par l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve.

On oppose à ce projet un tracé « long » (± 1300 m), qui opère la jonction plus à l'est, vers la nationale 4. Non seulement celui-ci coûtera plus cher (notamment un coût supplémentaire à l'usager d'une vingtaine de millions par an par rapport au tracé « court », mais on devra exproprier des terres agricoles.

Nous aurions pu penser que le choix serait facile mais, depuis des mois, on tergiverse en haut lieu. Notre bourgmestre ne semble pas avoir d'avis tranché sur la question ; par contre, le propriétaire du domaine situé en bordure des deux tracés paraît être plus écouté que la majorité de la population concernée.

Vivre Autrement demande que l'on fasse place à la raison et que le choix soit subordonné à des impératifs socio-économiques plutôt qu'à un particularisme égoïste. Nous attendons de notre maître qu'il prenne clairement position. Nous avons montré que son choix ne devrait pas être difficile...

Jacques Quivy
pour Vivre Autrement

Les représentants de Vivre Autrement se tiennent à votre disposition pour tout problème ayant trait à la vie communale :

Conseillers communaux	
Marc De Coster	41 60 43
Jacques Lega	41 79 55
Jean-Luc Roland	41 83 49

Conseiller au CPAS	
Monique Abeels-Blanchart	41 84 50

Prime à la Réhabilitation

Dans la rubrique « Autant Savoir » de notre n° 27 nous avons publié une information relative à la prime consentie pour la rénovation des logements.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que cette aide est momentanément suspendue et que les autorités étudient des nouvelles conditions d'octroi qui seront publiées prochainement.

L'adresse de contact reste :
Ministère de la Région Wallonne
Administration du Logement
Service « Prime à la Réhabilitation »
Rue de la Loi, 82
1040 Bruxelles

Notez cependant la modification du n° d'appel téléphonique :
02/736 8900.

Parkings payants

Près de la gare d'Ottignies, l'ancien site du garage Harmand est utilisé par les habitants pour y garer leur véhicule avant de se rendre au travail. Jusqu'à présent la Ville y a réalisé pour 5 millions d'investissements mais il manque encore l'éclairage et un bon revêtement.

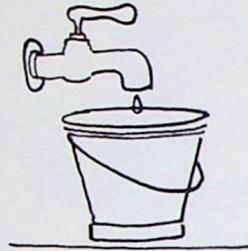
A Louvain-la-Neuve, dans les sous-sol de l'axe Grand'Rue-Grand'Place, le Service de Promotion et de Gestion Urbaine lance, avec la collaboration d'un promoteur privé, l'initiative d'un parking surveillé durant la nuit.

En ce qui concerne le « parking Hermand » signalons tout d'abord qu'il peut accueillir actuellement 207 véhicules. La Ville a pris la décision de faire payer les aires de parcage : 415 fr. pour un abonnement mensuel ou 50 fr. par jour. Cette solution permettra l'amortissement des investissements.

Le « parking des Halles » à Louvain-la-Neuve sera fermé durant la nuit du côté de la ligne de chemin de fer. L'entrée et la sortie se feront par l'avenue de l'Est où sera installé le péage. Des panneaux signaleront l'existence de ce parking gardé aux usagers pénétrant sur le site.



Eau : Tarif modifié



Notre Ville est desservie par deux intercommunales de distribution d'eau.

L'eau distribuée par l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (Aywiers) est vendue à 37 fr. le mètre cube. La C.I.B.E. la facture à 32 fr.

En vue de « rattraper » les prix pratiqués par la première compagnie, le Conseil communal a approuvé une majoration de 3 fr. sur le tarif de la C.I.B.E., ce qui porte le prix du mètre cube à 35 fr. pour les abonnés de cette société.

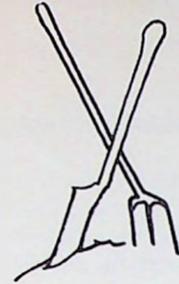
Ces différences de tarifs montrent l'intérêt pour le consommateur d'une fusion des sociétés en Brabant Wallon qui déboucherait sur des prix plus favorables.

A cette occasion rappelons les principes appliqués en ce qui concerne les ristournes :

1/ Les demandes introduites par les **personnes à revenus modestes** doivent parvenir à l'Administration communale pour le 30 novembre et doivent être renouvelées chaque année. Rens. : M. Ponthière, assistant social.

2/ Les **chefs de familles nombreuses** qui ont au moins 3 enfants à charge peuvent obtenir une ristourne équivalente au prix de 100 hl. en faisant parvenir leur demande avant le 31 juillet. La ristourne est appliquée sans renouvellement de la demande, aussi longtemps que 3 enfants restent à charge. Rens. : M. Ponthière, Assistant social.

Voici le printemps



Voici le printemps, la douceur du temps... Et avec lui le retour des travaux de jardinage à propos desquels il est bon de rappeler quelques règlements qui aident à mieux vivre en bon voisinage.

Tondeuses à gazon

Ne les utilisez pas entre 20 h. et 9 h. du matin ni les dimanches et jours fériés légaux.

Moteurs à combustion interne

Ils doivent être conditionnés et entretenus de façon à ne pas répandre d'une façon anormale de l'huile, de la fumée et des déchets de combustion qui pourraient incommoder les habitants.

N'oubliez pas de les faire régler de manière à réduire le bruit au maximum. Pensez aux enfants qui dorment le soir et aux étudiants en période de blocus.

Propreté de la voie publique

N'abandonnez pas sur la voirie ou ses bas-côtés des objets ou débris susceptibles de salir le domaine public ou de produire des odeurs nuisibles.

Dans le même ordre d'idées, n'encombrez pas les trottoirs plus de temps qu'il ne le faut. Vous éviterez des accidents aux piétons.

Terrains vagues

Ces terrains ne sont pas destinés à recevoir des décombres ou des immondices. Les versages de terre y sont interdits, sauf autorisation écrite préalable.

AUTANT SAVOIR

Gaspillage de l'eau

Des milliers de mètres cubes d'eau sont perdus chaque année. Soyez parcimonieux quand vous utilisez l'eau de la distribution pour arroser votre jardin ou... employez l'eau de votre citerne. Elle ne vous coûte rien dans ce pays où la pluie ne manque pas.

Plantations

Rappelez-vous quelques principes pour la plantation de vos arbres :

- à 3 m. de la limite mitoyenne pour ceux qui dépassent 4 m. de haut ;
- à 2 m. pour ceux de moins de 4 m. ;
- à 0,50 m. pour les haies et arbrisseaux de moins de 2 m.

Tenez compte de ces prescriptions pour le taillage ! N'oubliez pas que si vos arbres avancent leurs branches sur la propriété du voisin, celui-ci peut vous demander de les couper.

Si vous devez abattre des arbres ou réduire des espaces verts, contactez le Service Urbanisme de la Ville qui vous indiquera la marche à suivre pour respecter le règlement.

Echardonnage

Cette opération interviendra plus tard dans la saison mais il est bon d'insister auprès des propriétaires de terrains incultes pour qu'ils luttent contre la prolifération des chardons et des plantes nuisibles. Ces terrains devront être tondus ou fauchés avant le 15 juillet.

Feux

N'oubliez pas qu'il est interdit d'allumer du feu à moins de 100 m. des maisons, des bois, des vergers ou des haies.

Attention aux fumées denses qui incommode le voisinage !



DERNIERE MINUTE

A Louvain-la-Neuve : un important Congrès de la C.N.A.P.

L'école de demain



Dave

Au moment où nous bouclons le présent numéro du Bulletin se tient à Louvain-la-Neuve un important congrès de la Confédération Nationale des Associations de Parents (CNAP). Thème de la journée de ce samedi 1^{er} mars : « L'École de Demain ». C'est l'aboutissement de 14 mois de consultations auprès des jeunes et des parents.

Parmi les 500 participants on notait la présence de MM. Edouard Poulet, Ministre des Affaires sociales de la Formation et du Tourisme de la Communauté française, Boris Kalitventzeff, Président de la CNAP, l'Abbé Voussure, Vicaire épiscopal pour l'enseignement, André Libert, responsable pédagogique pour l'enseignement fondamental catholique et Jean Sondag, Sénateur.

Parmi la dizaine de motions présentées à l'issue de la journée, retenons notamment : le développement d'un projet éducatif permettant un réel dialogue entre parents, enfants et enseignants, l'encouragement pour la lecture (ne pas associer lecture et devoir !), l'apprentissage d'une deuxième langue à partir de la 3^e primaire, le maintien de la pluralité des réseaux et la généralisation de l'intégration des parents dans toutes les écoles.

A propos de l'important chapitre réservé à l'informatique les parents souhaitent une initiation d'éveil pour tous les élèves du primaire et une formation adaptée pour les ensei-

gnants. Mais, comme le faisait remarquer une animatrice des carrefours « informatique », il faut tenir compte des réalités et se rappeler que les maîtres ont mieux à faire pour les enfants que de gaspiller des heures de travail à l'élaboration de programmes informatiques. Mieux vaut laisser cela aux informaticiens!

Aider le C.P.A.S.

Ne jetez pas :

- Vêtements, linges de corps, essuies, draps de lit, couvertures...
- Radiateurs infra-rouges à gaz, poêles à bois, à charbon, à mazout...

Aidez des personnes qui en ont besoin ! Apportez votre colis au CPAS, 4 avenue Reine Astrid ou faites-le enlever par nos services.

Merci de votre générosité.

Tél. 41 49 42

AVIS A LA POPULATION

Ramassage des fonds de greniers

Les tournées de ramassage débuteront le mardi 8 avril et ce, dans l'ordre des rues et quartiers repris ci-dessous :

Mardi 8 avril 1986 — (Petit-Ry - Pinchart)

RUE DU PETIT-RY — VIEUX CHEMIN DE GENAPPE — AVENUE DE LA RESISTANCE — AVENUE DES PEUPLIERS — AVENUE DE BALBRIRE — AVENUE VAN DE WALLE — AVENUE HUYBE-RECHTS — AVENUE S. PIE X — AVENUE PLANTIN — CLOS PASTURE — LOMBARD — PATENIER — ERASME — ROUTE DE PINCHART — AVENUE ROOSEVELT — AVENUE MONTGOMERY — AVENUE CHURCHILL — AVENUE DE GASPERI — AVENUE SCHUMAN — AVENUE JURDANT — RUE DES PRAIRIES — RUE DES VERGERS — RUE DU RESERVOIR — RUE MONTAURY — ROUTE DE VILLERS-LA-VILLE — RUE DU ROI ALBERT — RUE DE LA BOISSETTE — AVENUE A. de THOMAZ — CLOS R. COSTARD — RUE CHAMP SAINTE-ANNE — RUE DES CHENEUX — RUE DE LASNE — CLOS DE LASSUS — CLOS SAINTE-ANNE — CHEMIN DES HAYETTES — CLOS JUSTE LIPSE.

Mercredi 9 avril 1986 —

(Parc de l'Etoile - Bauloy - Bois Papa - Blocry - Bruyères - Biereau - Baraque - Hocaille)

AVENUE DES NOISETIERS — AVENUE DU PARC — AVENUE DES HETRES — AVENUE DES BOULEAUX — AVENUE DE L'ETOILE — AVENUE DES MYRTILLES — RUE DU BAULOY — CLOS BEL HORIZON — AVENUE DES VIS T'CHAPIAS — CLOS DE LA JEUNESSE — CLOS DU CHEVAL GODET — CLOS DU GENERAL — CLOS MARIE DOUDOUYE — CLOS DU CAMP ROMAIN — CLOS DES GAULOIS — CLOS DES TOMBELLES — CLOS DES LUTINS — CLOS DU GRAND FEU — RUE DE L'INVASION — AVENUE DES BOUVREUILS — AVENUE DES CHEVREUILS — AVENUE DES SITTILLES — RUE DU BOIS PAPA — AVENUE DE LAUZELLE — RUE DE L'EPINE — RUE HAUTE — RUE DE LA SAPINIERE — RUE DE MONT-SAINTE-GUIBERT — RUE DE NAMUR — RUE DE L'ELEVAGE — RUE DE LA MALAISE — RUE DE MORIMONT — AVENUE DE LA PALETTE — AVENUE DU CISEAU — AVENUE DE L'ESPINETTE — AVENUE DU JARDIN BOTANIQUE — AVENUE LEMAITRE — RUE BASSE — RUE DE LA BARAQUE — NATIONALE 4 — RUE A. HARDY — CHEMIN DE LAUZELLE — RUE DU GENISTROY — ROUTE DE BLOCRY — ROUTE DU LONGCHAMP — AVENUE DES CLOS — AVENUE SAINTE-GERTRUDE — AVENUE DU GRAND CORTIL — AVENUE DES 4 BONNIERS — RUE HAUTE — AVENUE DU MARATHON — CHAMP VALLEE — AVENUE J.L. HENNEBEL — COUR DU BIA BOUQUET — RUE DE VILLERS — RUE DU PRIEURE — COUR DU CRAMIGNON — AVENUE DE MESPÉLIER — CLOS DES QUADRILLES — CLOS DU TUMULUS.

Jeudi 10 avril 1986 — (Mousty)

AVENUE PROVINCIALE — RUE CLOVIS DUMONT — AVENUE DES FAUVETTES — AVENUE DES PERDREAUX — RUE DEMOLDER — AVENUE DES MESANGES — RUE DE LA CHAPELLE — RUE DES PRES — AVENUE BEL HORIZON — RUE DES RENONCULES — RUE DES PACHIS — AVENUE DES PERVENCHES — AVENUE DES COQUELICOTS — AVENUE DES TULIPES — RUE ERNEST BERTHET — RUE DE LA STATION — RUE DE LA LIMITE — RUE DE SPANGEN — RUE CHAPELLE CLERICY — RUE DE FRANQUENIES — AVENUE DES MUGUETS — AVENUE PIERRE WARNANT — RUE DES TULIPES — CLOS DES ALBATROS — PLACE DE L'EGLISE — RUE DU RY — CLOS DES MOUETTES — RUE NOUVELLE — AVENUE DES EVAUX — RUE DE MORIMONT.

Mardi 15 avril 1986 — (Rofessart)

RUE DU BALEAU — RUE ESCADRON BRUMAGNE — CHEMIN DE BRUXELLES — RUE DU CHARNOIS — AVENUE DES CHATAIGNIERS — RUE LEON DEKAISE — FOND DU RY — FOND DU TRY — RUE ALFRED HAULOTTE — AVENUE PIERRE HOLOFFE — AVENUE LAMBERMONT — RUE LAMBYHAIE — RUE DE LASNE — CHEMIN DE PINCHART — RUE DE PROFONDSART — AVENUE DES ROSES — RUE VICTOR STENUIT — CHAUSSEE DE VILLERS-LA-VILLE — RUE DU MOULIN DE LIMELETTE.

Jeudi 17 avril 1986 — (Limelette)

AVENUE DES ACACIAS — AVENUE ALBERT 1^{er} — PLACE DE L'AUBEPINE — BELLE-VOIE — FOND DU BONDRY — AVENUE BOURGAUX — AVENUE GENERAL BOUSQUET — RUE DU BUSTON — AVENUE DES CERISIERS — RUE XAVIER CHARLES — AVENUE DES CHATAIGNIERS — CLOS DES COLOMBES — RUE DES COMBATTANTS — RUE DU CONGO — RUE DU CORBEAU — RUE LEON DELHAIZE — AVENUE DEMOLDER — RUE CHARLES DUBOIS — PLACE DE L'EUROPE — CLOS CESAR FRANCK — AVENUE JACQUES GEORGIN — CLOS GRETRY — AVENUE DU HOUX — AVENUE DE JASSANS — CLOS DES LILAS — AVENUE DES MAGNOLIAS — AVENUE DES TULIPES — AVENUE DES EGLANTIERS — AVENUE DES GENETS — AVENUE DES CAPUCINES — RUE EMILE MATHEI — AVENUE DES MERISIERS — CLOS DES MESANGES — PARVIS SAINT-GERY — RUE DE LA PEPINIERE — CLOS DES PINSONS — RUE DU PIROY — ALLEE DU BOIS DES QUEWEES — RUE LOUIS SABLON — AVENUE DES SORBIERS — AVENUE JOSEPH ET MARIE TOURNAY — CLOS HENRI VIEUX-TEMPS — CLOS EUGENE ISAYE — AVENUE DU 11^e ZOUAVES.

Mercredi 23 avril 1986 —

(Blanc-Ry - La Croix - Centre - Tiernat - Stimont)

CHAUSSEE DE LA CROIX — RUE DE LA FONTAINE — RUE DU VIADUC — RUE DU RUHAUX — AVENUE DU BOIS CLAUDE — AVENUE DU CHENE — RUE DU RUISSEAU — RUE DU BLANC-RY — RUE DES FUSILLES — RUE DE LA VALLEE — ALLEE DE CLERLANDE — SENTIER GAYOLET — AVENUE DES VILLAS — AVENUE A. BONTEMPS — AVENUE FABIOLA — RUE DU ROI ALBERT — RUE DU TAVERNIER — AVENUE DES COMBATTANTS — AVENUE ASTRID — RUE DU MONUMENT — RUE DE FRANQUENIES — BOULEVARD MARTIN — RUE LUCAS — RUE DES DEUX PONTS — RUE DU CHEMIN DE FER — RUE DU TIERNAT — AVENUE DE LA PAIX — RUE ROBERTI — AVENUE DU TIENNE — RUE DE LA CHAPELLE — RUE MONTAGNE DU STIMONT — RUE DES HAIES — RUE DE RENIVAUX — RUE DE LA LIMITE — RUE DU MOULIN — PLACE DU CENTENAIRE — PLACE DES DEPORTES — AVENUE DU DOUAIRE.

Mercredi 30 avril 1986 — (Céroux)

RUE DE PALLANDT — RUE AUX FLEURS — RUE DE MORIENSART — RUE NICAISE — GRANDE AVENUE — RUE DU COMMERCE — RUE VANDERDILFT — RUE DU BOIS HENRY — GRAND-RUE — RUE DE FERRIERE — RUE DE LA FONTENELLE — RUE SAINT-DONAT — RUE DU PUIITS — RUE DE LA CHAPELLE AUX SABOTS — RUE DE LA CROIX THOMAS — RUE BON AIR — RUE DES COQUEREES — RUE DES ECOLES — RUE DU CULOT — PLACE DU CENTENAIRE — RUE DU CIMETIERE — AVENUE DES VALLEES — RUE DU BRUWART — CHEMIN DAMOISEAU — AVENUE DES MELEZES — RUE SAINTE-CATHERINE — RUE GRAND CHEMIN — PLACE COMMUNALE — RUE

TIENNE DU PATURAGE — AVENUE FRANS DEFNET — RUE MARIE CURIE — RUE JOSEPH COPPENS — RUE ARTHUR MASSON — RUE JULES DESTREE — CHAUSSEE DE BRUXELLES — CHEMIN DU CABARET — AVENUE DES HIRONDELLES — AVENUE DES ALOUETTES — AVENUE DES ROSSIGNOLS.

Renseignements pratiques :

1) Ne seront pas enlevés par ce service : les débris de démolition d'immeubles, les déchets de jardins, l'herbe des pelouses, les déchets de haies, les branches d'élagage d'arbres, les pièces de carrosserie automobile.

2) Les objets légers mais encombrants (exemple : un vieux matelas) seront soigneusement ficelés.

3) Les fils ou treillis seront roulés.

4) Au cas où les récoltes par quartier ne seraient pas terminées le jour indiqué, elles seront automatiquement poursuivies le lendemain.

5) **Rappel** : Nous vous invitons à déposer vos verres creux tout au long de l'année dans les containers permanents déposés dans les différents quartiers et au Douaire.

AIDEZ-NOUS A GARDER NOTRE VILLE PROPRE

Au Centre Culturel d'Ottignies

Mercredi 26 mars à 15 heures

CHATEAU DE SABLE

Conte musical qui n'attend que la marée pour vous emporter. Il joue et se joue de la mémoire et du temps, du réel et de l'imaginaire. Il nous dit nos rêves et nos contradictions.

*Comédiens, musiciens, chanteurs, danseurs à l'immense talent créent pour nous un univers magique, drôle et émouvant, tendre et déchirant. **Château de sable** est joué par le **Théâtre Musical Possible** et a reçu une **mention spéciale** du Jury du Festival de spectacles pour l'Enfance et la Jeunesse. Ce spectacle plaira à tous : aux **enfants** dès 6 ans, aux **adolescents** et à leurs **parents**.*

Réservation : 41 44 35

enfants et jeunes : 100 F

adultes : 120 F

TELEX

Glasfloss

Contrairement à ce qui est annoncé sous la rubrique « Economie » (p. 8), cette nouvelle entreprise s'est installée dans le zoning industriel de Franqueries, rue des Technologies, 8 (ancien sentier de la Filature) - Tél. 41 08 15.

Pose de la 1^{ère} pierre du nouveau complexe scolaire de Blocry



Le 7 mars, Mr. Damseaux, Ministre de l'Education Nationale a posé la première pierre du nouveau complexe scolaire de Blocry en présence des autorités locales.

On reconnaît notamment sur notre document, de g. à dr. : Mr. Aubecq, Mme André, Mr. Delogne, Mr. le Bourgmestre, l'architecte de Thomaz, Mr. Lega, Mr. Sondag et Mr. de Fays.

Nous aurons l'occasion de reparler de ces nouvelles constructions dans notre prochaine édition.



Desmet
86